

IMPRESSUM

Ce rapport a été rédigé par les collaboratrices et les collaborateurs.

Responsable : Evelyne Vaucher Guignard
Statistiques : Caroline Regamey
Photographies : Rebecca Bowring, Laetitia Gessler
Campagne de mars : agence Buxum, Founex
Maquette : Agence Trio, Lausanne
Correctrice : Evelyne Brun
Réalisation : Agence Trio, Lausanne
Impression : Imprimerie Paperforms SA,
Villars-Sainte-Croix

Mai 2017

Centre social protestant Vaud
Rue Beau-Séjour 28
1003 Lausanne
Tél. : 021 560 60 60
Fax : 021 560 60 61
Courriel : info@csp-vd.ch
Site internet : www.csp.ch/vd
CCP : 10-252-2
IBAN CH09 0900 0000 1000 0252 2

SOMMAIRE

LE CSP EN BREF	5
INTRODUCTION	6
RAPPORT DU COMITÉ	7
DIRECTRICE	8
SECTEURS SOCIAUX	10-41
Accueil	10
Consultation Couple et Famille	12
Consultation juridique	16
Jet Service, jeunes et travail	20
La Fraternité, service social pour personnes immigrées	26
Service social polyvalent	32
Prévention de l'endettement non maîtrisé des jeunes	38
SECTEUR SOCIOCOMMERCIAL	42-45
Ramassage et vente d'objets d'occasion	42
SECTEURS DE SOUTIEN	46-55
Administration	46
Communication et Editions La Passerelle	48
Politique et recherche sociales	50
Ressources humaines	52
Secrétaire générale	54
COMPTES 2016 - EXTRAITS	56-60
Bilan au 31 décembre	56
Recettes et dépenses	58
Annexe aux comptes annuels	60
ORGANES DE L'ASSOCIATION	61
LE CENTRE SOCIAL PROTESTANT EST À VOTRE SERVICE	62

LE CSP EN BREF



CONSULTATIONS

12'974 consultations dont 4'230 en permanences
 7'053 situations représentant
 7'590 personnes
 5'671 nouvelles situations représentant
 6'135 nouvelles personnes
 706 consultations données à des professionnel-le-s
 Des consultations dispensées dans 12 lieux du canton

RÉPARTITION DES CONSULTATIONS SELON LE DOMICILE

Canton de Vaud	97%
Lausanne Région	55%
Lausanne	33%

INFORMATION COLLECTIVE JURIDIQUE

15 séances d'information collective juridique ayant touché 339 personnes.

PRÉVENTION DU SURENDETTEMENT AUPRÈS DES JEUNES

39 ateliers en milieu scolaire
 3 actions en milieu extrascolaire

FORMATIONS POUR LES PROFESSIONNEL-LE-S

«Argent, dettes, désendettement»

5 sessions de 2 jours pour les professionnels des CSR et d'autres structures publiques ou privées

Dans le domaine du droit de la famille

Une formation d'une journée

Dans le domaine du droit des étrangers

Trois modules d'une demi-journée

ÉQUIPE

Nombre de salarié-e-s : 59 personnes pour 43.8 EPT

Nombre de bénévoles : 100

INTRODUCTION



UNE PAGE À TOURNER

Des pages, on en tourne jour après jour – les membres de l'équipe du CSP en savent quelque chose, à chaque fois qu'ils et elles ouvrent la page d'une nouvelle rencontre, d'une nouvelle situation, avec chaque personne qui vient consulter l'un ou l'autre service du CSP. Puis la page se tourne: une solution a été trouvée, les démarches entreprises ont abouti, une nouvelle piste est entrevue, un nouveau départ est possible.

Des pages à tourner, en voici tout un bouquet pour vous, au fil de ce rapport d'activités condensant en quelques dizaines de pages les milliers de rencontres et tous les projets qui nous ont mobilisé-e-s au cours de l'année 2016.

Cette année, nous avons tourné une page particulière, celle du changement de directrice. Changer de direction pour mieux tenir le cap, voilà comment résumer la démarche du comité qui a décidé de profiter du départ annoncé d'Hélène Küng pour rechercher un profil autre, un parcours différent, un bagage d'expériences encore inédit à la tête du CSP Vaud: c'est Bastienne Joerchel qui relève le défi depuis le 1^{er} janvier 2017 et qui découvre les multiples pages quotidiennes du travail du CSP.

Aucune de ces pages ne peut être écrite ni tournée sans vous. Au fil de ces mois, nous constatons combien le CSP est le fruit d'un travail solidaire à tous les niveaux: chaque personne y contribue, qu'elle recoure au CSP, qu'elle y travaille, qu'elle le soutienne ou/et qu'elle fasse partie de son réseau de partenaires.

A vous un immense merci – en particulier de la part de la directrice sortante qui a eu la chance de travailler avec vous et d'éprouver votre amitié pour le CSP au fil de dix années; et de la part de la nouvelle directrice, qui mesure déjà combien chacun de ces soutiens est décisif pour que le travail indispensable du CSP continue au service d'un large public.

Hélène Küng
directrice jusqu'au 31 décembre 2016

Bastienne Joerchel
directrice depuis le 1^{er} janvier 2017

REMERCIEMENTS

Le CSP remercie les donateurs et les donatrices, les subventionneurs, les fondations, l'Eglise réformée vaudoise, les communes et paroisses réformées, le personnel salarié et bénévole, les membres de l'Association, sans lesquels son travail serait impossible.



RAPPORT DU COMITÉ



Les douze mois de cette année furent denses, complexes, à l'aune d'une année de transition, mais toujours passionnants et riches en émotion. La situation financière du CSP est globalement saine. Les charges sont contenues et grâce un legs extraordinaire, le CSP a reconstitué ses réserves et peut voir l'avenir avec confiance.

2016 a été une année particulière pour le CSP puisque sa directrice, M^{me} Hélène Küng, a fait part de sa volonté de cesser ses activités. Le Comité tient à manifester sa profonde reconnaissance à M^{me} Küng pour la qualité de son travail, son engagement sans faille et pour avoir porté haut les couleurs du CSP pendant les 10 années passées à sa tête. Une fête, organisée en son honneur, a permis à toutes les personnes qui ont travaillé avec Hélène Küng ou l'ont côtoyée de lui rendre hommage et de lui exprimer toute leur gratitude.

Une délégation du comité, composée de quatre personnes, a été chargée de piloter le recrutement de son/sa remplaçant-e. Après un processus rigoureux de sélection, le groupe de pilotage a auditionné plusieurs candidats et fait procéder à des assessments. La candidature de M^{me} Bastienne Joerchel Anhorn a finalement été retenue. Le comité est très heureux du choix qu'il a pu faire en nommant pour succéder à M^{me} Küng une personnalité rayonnante et engagée, aux multiples compétences avérées.

Pendant cette année de transition, les missions et les engagements du CSP ont été pleinement tenus et réalisés; mais certains projets – notamment concernant les Galetas de Payerne et de Montreux – ont été provisoirement mis en attente afin de permettre une passation de témoin harmonieuse entre M^{mes} Küng et Joerchel et de donner l'occasion à notre nouvelle directrice de prendre progressivement en main la direction du CSP.

Le Comité a validé l'édiction d'un règlement sur l'usage et les mécanismes d'un fonds interne, le Budget Des Autres (BDA). Il s'est également penché sur le statut du personnel et a accepté les modifications proposées qui permettront d'introduire dès 2017 de nouvelles prestations sociales, telles que des allocations complémentaires, une prolongation du congé maternité à 5 mois ainsi qu'un congé paternité.

Le Comité a pris acte avec une grande tristesse du décès de M. Jacques Monnier et avec regret du départ de M^{mes} Rebecca Ruiz et Annie Racine et de M. Antoine Hartmann (délégué de l'équipe) et a accueilli 3 nouveaux membres, M^{me} Céline Ehrwein Nihan, enseignante en éthique à la HEIG-VD, M^{me} Jacqueline Gay Croisier et M. Olivier Gretler, tous deux délégués de l'équipe. Le Comité a tenu cette année 11 séances d'environ deux heures. Le Bureau du Comité, chargé de préparer les séances du Comité, s'est quant à lui réuni 11 fois. Que toutes et tous trouvent ici l'expression de ma gratitude pour tout le travail effectué et leur engagement sans faille pour le CSP.

Je tiens à remercier ici encore une fois très chaleureusement toutes les personnes, salariées et bénévoles, qui travaillent au sein du CSP, sans oublier bien sûr nos subventionneurs et tous les donateurs et les donatrices qui ont répondu présents et permis cette année encore au CSP de poursuivre son travail.

Le CSP mesure pleinement le capital de confiance dont il jouit au travers de ses activités et le soutien sur lequel il peut tabler dans la durée. Il en est honoré et très reconnaissant.

Anne Baehler Bech, présidente



DIRECTRICE



La directrice porte la responsabilité de l'institution. Elle veille à l'unité et à la cohésion de l'ensemble et est garante de la ligne de l'institution, se fondant sur la mission et les valeurs du CSP. Face au Comité, elle répond des grandes orientations, de la politique financière et de la recherche de fonds.

Elle est responsable du CSP face à l'extérieur et le représente dans ses relations avec les autorités politiques, les subventionneurs, les partenaires sociaux, les autorités religieuses, les médias ainsi que dans ses prises de position publiques.

ASPECTS MARQUANTS EN 2016

Finalisation de la nouvelle convention de subventionnement ; 1^{re} utilisation du fonds de régulation, nouvel outil pour le budget du CSP ; gestion des changements et de la carence de ressources dans le secteur administration et finances ; recherche de fonds ; préparatifs liés au changement de directrice.

Secteurs et projets

L'implication immédiate de la directrice est en nette diminution dans ce domaine, du fait de l'appui de la secrétaire générale, permettant de libérer la directrice pour les tâches prioritaires de relations avec les partenaires et de recherche de fonds. Plusieurs développements en termes de projets et de secteurs sont menés directement par les secteurs avec la secrétaire générale ou/et la chargée de politique et recherche sociales (par exemple : les nouvelles actions prévention du surendettement ; le développement des permanences régionales de la Fraternité).

Partenariats

- Avec le secteur Consultation Couple et Famille, le SPAS ainsi que la Fondation Profa : descriptif du Programme cantonal d'aide aux couples en difficultés, y compris en termes d'objectifs, des champs d'intervention et de la plus-value que constitue la Consultation de Couple ainsi que la Permanence Couple.
- Finalisation de la nouvelle convention de subventionnement avec le SPAS pour 2016-2021, incluant le nouveau descriptif concernant la Consultation Couple et Famille.
- Conférence de presse des CSP (campagne de mars) : « Endettement et impôts, le cercle vicieux », notamment sur la revendication des CSP que les impôts courants soient inclus dans le minimum vital des personnes saisies.
- Participations régulières, pour les 4 CSP ou pour le CSP Vaud à différentes instances : le comité de la Conférence suisse de Diaconie ; les Conseils de la Fondation Fondia, de la Fondation Point d'Eau Lausanne, de la Fondation Profa ; le Synode de l'Eglise évangélique réformée du Canton de Vaud (EERV) ; le groupe de travail 'migration' de l'EERV.

- Participations ponctuelles : Journée nationale et Groupe de travail « informations et conseil pour les personnes touchées par la pauvreté » du Programme de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociales ; Journée d'automne de l'ARTIAS ; exposé sur la consultation de couple à la rencontre européenne de la Conférence d'Eglises en Mission 'CEVAA' ; exposé lors des 50 ans du CSP Berne-Jura.
- Micro stages (2 à 3 jours) : accueil pour un stage de découverte du CSP de deux stagiaires pasteur-e-s.
- Information élaborée avec la chargée de communication, pour les divers partenaires, sur le changement de direction au CSP fin 2016 du fait de la décision de départ de la titulaire.

Pilotage et organisation générale

- Participation à la remise en route du Fonds 'Budget des Autres' et au nouveau système de validation des demandes ; recherche de pistes complémentaires de financement du Fonds.
- Recherche de solutions pour un renforcement de l'appui du CSP au SAJE (Service juridique d'aide aux exilé-e-s, domaine de l'asile) en parallèle à un renforcement des prestations migration (législation sur les étrangers) assurées par la Fraternité et le secteur juridique du CSP.
- Gestion des changements consécutifs au départ du responsable du secteur administration et finances en février, de la situation prolongée d'intérim, de la carence de ressources au 2^e semestre, avec ses impacts notamment sur la recherche de fonds et sur le suivi du projet travaux pour le Galetas de la Broye ; implication opérationnelle provisoire sur ces dossiers.
- Discussions régulières avec la Commission du Personnel ; travail avec la responsable RH pour la présentation du nouveau Statut du Personnel au Comité ainsi que pour une présentation des enjeux préalables à un projet de nouvelle grille salariale.
- Préparation de la transmission de dossiers à la nouvelle directrice en collaboration avec la secrétaire générale.

Recherche de fonds

- Poursuite des contacts avec les fondations donatrices selon un tournus ; sollicitation de nouvelles fondations ; poursuite du test d'un nouvel outil de feuille de route pour la recherche de fonds.
- Recherche de fonds parallèle et non concurrentielle pour le travail spécifique du CSP d'une part et les Fonds affectés d'autre part, dont le Fonds Budget des Autres réactivé en 2016.
- Participation à des manifestations ponctuelles avec des partenaires et donateurs.
- Implication opérationnelle provisoire dans la gestion de la base de données donateurs.
- Préparation du plan de relances du 4^e trimestre en vue de réaliser l'objectif de recherche de fonds 2016 (NB : objectif financier plus élevé de 5% par rapport au budget 2015 du fait de la mise en place de la nouvelle organisation).

Priorités par semestres

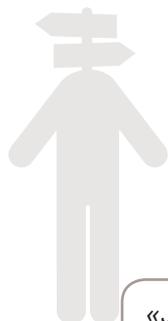
- 1^{er} semestre : réorganisation du secteur administration et finances ; Statut du Personnel pour le Comité (y compris dans ces implications budgétaires pour 2017) ; risques spécifiques à l'exercice 2016 ; suivi du projet des travaux du Galetas de Payerne et demande de soutien financier.
- 2^e semestre : Recherche de fonds (gestion de la base de données ; demandes spécifiques ; relances au 4^e trimestre) ; pronostic 2016 et Budget 2017 ; classement et transmission de dossiers à la nouvelle directrice avec la collaboration de la secrétaire générale.

NB: Au 4^e trimestre, le Comité a procédé à une organisation de transition, prenant en charge une part du suivi opérationnel, dans le but de décharger la directrice sortante de certains dossiers et d'y associer déjà la directrice entrant en fonctions au 1^{er} janvier 2017.



SECTEURS SOCIAUX

ACCUEIL



Le secteur de l'Accueil combine un travail de réception : accueil des personnes qui se présentent pour un rendez-vous, fixation de rendez-vous, réception et transmission des appels téléphoniques et un travail d'accueil social qui consiste à écouter les demandes des personnes, à les identifier et à orienter à bon escient à l'interne ou à l'externe du CSP.

FOCUS SUR :

«C'est très simple, j'ai une question un peu compliquée»

L'Accueil est quotidiennement confronté à des demandes qui s'avèrent plus complexes qu'elles n'en ont l'air lors du premier contact avec la personne. Cela nécessite un travail d'analyse approfondi de chaque question. Cette année, l'Accueil souhaite en partager quelques-unes afin de donner un aperçu des situations qui se présentent chaque jour.

«Je suis sans papiers, sous-locataire, et le locataire vient me dire que demain je dois quitter l'appartement. J'ai toujours bien payé mon loyer.»

«Le service industriel m'a coupé l'électricité, comment faire avec mes enfants en bas âge ?»

«La Justice de Paix veut mettre mon mari en EMS mais il va très bien, juste quelques vertiges.»

«J'ai pas de permis, pas adresse, pas d'argent ! Aidez-moi !!»

«Je suis enceinte de 8 mois, clandestine, pas d'assurance et je suis à la rue.»

«Je suis au RI, j'ai fait quelques heures au noir, je sais que ce n'est pas bien mais quand je déclare mon travail, ils me prennent tout.»

«Lorsque j'étais en formation, je n'avais payé ni mon assurance, ni les impôts. Je ne savais pas et maintenant je suis aux poursuites, j'aimerais me mettre en ménage et les gérances me ferment la porte.»

«J'ai fait recours jusqu'au Tribunal fédéral et je suis renvoyé de Suisse en 2017, mais j'ai pourtant droit au chômage jusqu'en 2018.»

«Mon couple va mal, je veux lui rendre toutes ses affaires.»

«Mon enfant de 22 ans ne fait rien de ses journées et il est agressif envers moi. J'aimerais qu'il parte de la maison.»

«J'ai reçu 2 avertissements de la gérance concernant des nuisances sonores, mais je ne fais pas de bruit, les voisins sont ligués contre moi.»

«Je suis dans la merde et on n'aide que les étrangers.»

«Je suis en congé maladie et je viens de recevoir simultanément ma lettre de licenciement et la résiliation de mon appartement que j'avais de par mon employeur.»

BILLETTERIE POUR UN CONCERT DE SOUTIEN

Début 2016, une demande particulière nous a été faite : participer à la réservation des places pour le concert de soutien au CSP de l'Esprit Saint, «Tango». Cette activité nous a permis d'être en contact avec un autre public qui soutient le CSP.



Catherine Wenger, Mexhide Bytici, Anne Skira, Nathalie Manigley

STATISTIQUES

Dans l'année

	Demandes
Total des demandes traitées	22'553
Moyenne mensuelle	1'879
Moyenne par jour ouvrable	86.6

Réception



Total des demandes traitées ● 10'830
Moyenne mensuelle ● 903
Moyenne par jour ouvrable ● 41.6



Réception à la porte ● 21%



Réception par téléphone ● 79%

Accueil



Total des demandes traitées ● 11'723
Moyenne mensuelle ● 977
Moyenne par jour ouvrable ● 45



Réception à la porte ● 14%



Réception par téléphone ● 86%

Orientations vers d'autres services



Total des demandes traitées ● 1'729
Moyenne mensuelle ● 144
Moyenne par jour ouvrable ● 6.6



SECTEURS SOCIAUX

CONSULTATION COUPLE ET FAMILLE



La Consultation de couple propose aux couples et aux personnes confrontés à des difficultés relationnelles, sexuelles, affectives et/ou familiales, un travail d'ordre psychosocial, sous forme de consultations de couple, avec les deux conjoints ou en individuel, à toute étape et à tout événement important de leur vie. Les consultations de couple se déroulent en face à face et sur rendez-vous.

FOCUS SUR :

« Comment vivre le couple dans une société de plus en plus individualiste ? »

La vie en couple n'est jamais un long fleuve tranquille. Quand prend fin la lune de miel des premiers temps, avec la chute des hormones bienfaisantes, apparaissent souvent les premières difficultés du couple. Les conjoints retrouvent une pleine perception de la réalité et cessent d'idéaliser l'autre : dure période où il s'agit de commencer à construire le couple, avec les différences de caractères, d'éducation et de goûts, ainsi qu'avec les inévitables aspérités et frustrations de l'existence.

Mais l'évolution actuelle de la société semble créer chez de nombreux jeunes couples des réactions défensives qui compliquent les mécanismes d'adaptation mutuelle. Cela est particulièrement visible avec l'arrivée des enfants qui n'allège pas la vie quotidienne. Les conjoints deviennent extrêmement attentifs à la juste répartition des charges et des responsabilités afin que l'exercice

de leur propre liberté ne soit pas limité par les attentes de l'autre. La relation entre les deux partenaires prend parfois la forme d'un rapport de force qui peut tourner rapidement en guerre de tranchées.

On assiste alors à une comptabilité épicière des actes et des tâches de chacun. Par exemple, le nombre d'heures passées en loisirs personnels est soigneusement chiffré. Il en va de même du temps consacré aux tâches ingrates du ménage ou aux soins de l'enfant et à ses sorties. « Je ne veux pas me faire avoir » semble le principe à appliquer à la lettre. Nous risquons de nous trouver dans une logique d'entreprise avec des calculs de pertes et profits.

Certes, toute relation humaine, en particulier celle du couple, implique une forme de confrontation, dans le sens étymologique du latin « frons ». Ce mot désigne à la fois le front et le visage. La rencontre de deux êtres peut donc mener aussi bien au partage de deux regards complices qu'à des coups de boutoirs de deux fronts endurcis.

Dans ce duel sans avenir, l'amour pour le partenaire n'est pas nécessairement absent, mais il y manque l'amour porté à la « maison-couple », comme l'écrit si justement Robert Neuburger. Cela demande de l'espace et du temps. Il est important de développer le sentiment d'appartenance au couple et la volonté de création commune.

Le chemin pour y parvenir passe par l'écoute des paroles et des émotions de l'autre, l'art du compromis, la mise en question des « évidences » personnelles.

L'individualisme exacerbé de la société contemporaine ne va évidemment pas dans ce sens. Il alimente au contraire les revendications de chacun. Mais une chose est sûre : la qualité et la durée du lien conjugal va dépendre étroitement de l'envie de construire ensemble quelque chose de vivant et de beau.

UNE PRESTATION COMPLÉMENTAIRE AUX CONSULTATIONS

La Permanence téléphonique et par mail «Un professionnel vous répond» offre un service d'écoute et d'orientation, anonyme et gratuit, accessible à tous.

Parfois de longs téléphones permettent aux appelants de partager avec un-e professionnel-le leur vécu douloureux en couple. Il arrive que ces échanges aboutissent à une prise de conscience plus claire de ce qui se passe réellement au sein du couple : « En vous parlant, je m'aperçois que ce que je vis c'est vraiment de la violence. »

Ce service, offert en partenariat avec Profa, est accessible du lundi au vendredi au 0840 860 860 ou par courriel à info@problemedecouple.ch.

BILAN DES ACTIVITÉS COLLECTIVES

Le secteur a poursuivi en 2016 les réflexions menées par les deux services de consultation de couple subventionnés (Profa et le CSP) avec le Service de prévoyance et d'aide sociales (SPAS) en vue d'élaborer un « Programme cantonal d'aide et de conseil pour les couples ».

Le secteur est toujours présent et actif au sein du réseau médico-social du canton de Vaud.

Depuis plusieurs années, et en 2016 également, il a poursuivi son engagement dans le réseau vaudois contre

la violence domestique par sa participation à la « Journée annuelle du réseau vaudois contre la violence domestique » ainsi qu'à la journée « Enjeux et perspectives du traitement de la violence domestique ».

Il continue d'être présent au sein des organisations professionnelles que sont :

- Le Groupe de travail romand « Avenir de la formation en conseil conjugal »
- L'Association Couple+, faîtière des services de consultation de couple de Suisse romande et du Tessin
- L'ACC : Association des Conseillers et conseillères Conjugaux.

FORMATIONS CONTINUES ET SUPERVISIONS

La profession de conseiller et conseillère conjugale exige une supervision personnelle et une formation continue régulière.

Chaque conseillère et conseiller conjugal a ainsi effectué durant l'année 2016 diverses formations continues avec des professionnel-le-s spécialisé-e-s dans les problématiques de couple. Chacun a également suivi tout au long de l'année des supervisions d'équipe et des supervisions individuelles.



Maryse Burnat, Béatrice Leiser, Jacqueline Gay-Crosier, Marie-France Courvoisier, Antoine Borel

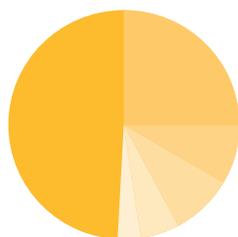


STATISTIQUES

	Situations	Nouvelles situations	Consultations
Consultations Lausanne, Yverdon, Payerne, Orbe, Echallens, Oron	302	214	1'397
Consultations professionnel-le-s			15
Total des consultations			1'412
Situations de couples	226	152	1'052
Situations de personnes seules	76	62	345
Nombre de personnes concernées	530	369	

En plus des chiffres ci-dessus, les conseillers-ères conjugal-es ont mis à disposition 170 heures pour répondre aux appels et aux messages électroniques dans le cadre de la permanence consultation de couple (Plateforme Vaud).

Consultations selon lieux



49% Lausanne
28% Yverdon
7% Payerne
7% Orbe
5% Oron
4% Echallens

Consultations selon domicile des usagers-ères



Lausanne 15%
Lausanne Région 31%
Reste du canton 55%
Hors du canton 14%

Nombre moyen de consultations



En moyenne
4,6
consultations
par situation



1'052 consultations
données à des couples

75%

345 consultations
données à des
personnes seules,
dont **216** femmes et
129 hommes

25%

Situations

	Nombre de Situations	Pourcentage	Nombre de personnes
Nouvelles 2016	214	71%	369
Suivi d'années précédentes	88	29%	161



302 situations reçues dans l'année
530 nombre de personnes



226 situations de couples ● 75%
76 situations de personnes seules
 (sans partenaires), dont **53** ● 25%
 femmes et **23** hommes

Personnes ayant consultées en couple



173 marié-e-s ● 77%



145 avec des enfants ● 80%

Personnes ayant consultées seules



53 marié-e-s ● 70%



62 avec des enfants ● 82%

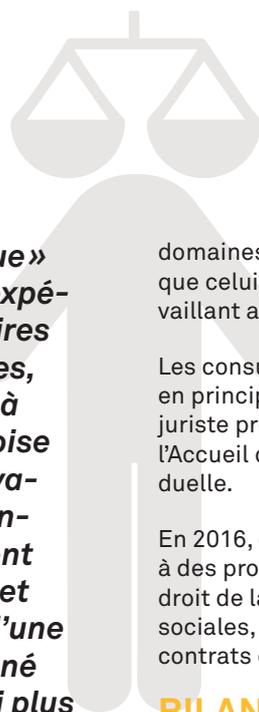
Type de consultations données

Engagement dans un processus	75%
Entretien(s) préliminaire(s) ou de clarification	25%
Intervention de crise	3%
Infos, réorientation	2%



SECTEURS SOCIAUX

CONSULTATION JURIDIQUE



Sous le terme de «secteur juridique» se cachent en réalité six juristes expérimenté-e-s et engagé-e-s. Titulaires d'un master en droit et généralistes, ils/elles mettent chaque semaine à disposition de la population vaudoise des consultations juridiques polyvalentes et gratuites dans tout le canton. Les questions traitées touchent à de nombreux domaines du droit et les consultations peuvent varier d'une simple information ou conseil donné sur le moment à un travail de suivi plus ou moins conséquent.

FOCUS SUR :

Les consultations aux professionnel-le-s

Les consultations juridiques, et le travail de suivi qui peut en découler, proposées par le CSP s'adressent d'abord et essentiellement aux particuliers et constituent la part la plus importante de l'activité quotidienne des six juristes du secteur.

Le secteur juridique met toutefois également ses compétences à disposition des professionnel-le-s (assistant-e-s sociaux-ales de services cantonaux, d'associations partenaires ou de services sociaux d'hôpitaux) confronté-e-s à un problème juridique concernant un-e de leurs bénéficiaires ou patient-e-s. En raison des compétences pointues du secteur dans certains

domaines (en particulier en droit des étrangers), il arrive que celui-ci soit aussi sollicité par d'autres juristes travaillant au sein d'offices cantonaux.

Les consultations aux professionnel-le-s sont données en principe par téléphone. Si un suivi est nécessaire, le-la juriste proposera que la personne concernée contacte l'Accueil du CSP pour demander une consultation individuelle.

En 2016, ce sont 317 consultations qui ont été données à des professionnel-le-s, dans des domaines tels que le droit de la famille, le droit des étrangers, les assurances sociales, le droit du travail, le droit du bail, le droit des contrats ou encore le droit des poursuites.

BILAN DES CONSULTATIONS

Comme déjà mentionné, l'activité principale du secteur est de mettre à disposition de la population vaudoise des consultations juridiques gratuites, réparties sur tout le canton.

Outre les consultations sur rendez-vous, une permanence sans rendez-vous est également assurée par trois juristes chaque semaine dans les locaux du CSP à Lausanne. Elle a pour objectif de traiter les demandes urgentes lorsqu'une consultation classique ne peut être proposée dans le délai nécessaire.

Sur l'ensemble des consultations, le secteur a été amené à faire un suivi dans environ un tiers des situations. Plusieurs dossiers ont débouché dans l'année écoulée à des arrêts positifs, tant au niveau cantonal que fédéral, qui ont permis de rétablir les personnes dans leurs droits.

Malgré une augmentation des consultations en 2016, la demande, notamment du fait de l'augmentation de la population vaudoise ces dernières années, est restée très forte et malheureusement partiellement non couverte.

ACTIVITÉS COLLECTIVES

Présentations collectives « séparation-divorce »

Depuis 2008, le secteur propose au public des présentations collectives sur le thème de la séparation et du divorce. Ces présentations ont lieu le soir, environ toutes les trois semaines (15 présentations en 2016). Les personnes concernées y reçoivent les informations de base sur la séparation et le divorce et ont l'occasion de poser des questions sur leur situation personnelle. Très fréquentées, ces présentations collectives répondent à une demande importante de conseil en droit de la famille et permettent aux juristes de consacrer plus de consultations individuelles à d'autres questions de droit ou à des demandes plus pointues en droit de la famille.

Nous profitons de remercier notre collègue Antoine Hartmann qui a assuré avec professionnalisme et grand plaisir la majorité des présentations collectives toutes ces années, avant de nous quitter en fin de l'année pour d'autres horizons professionnels.

Formations dispensées et charge d'enseignement

Depuis de nombreuses années également, le secteur juridique propose des cours à l'attention des professionnel-le-s du réseau social du canton, dans divers domaines. Cette année, les formations suivantes ont été proposées :

- Trois modules d'une demi-journée en matière du droit des étrangers, en collaboration avec les collègues de la Fraternité ;

- Une formation en droit de la famille d'une journée durant le premier trimestre.

Trois juristes ont par ailleurs continué d'assurer des mandats d'enseignements à l'EESP (Ecole d'études sociales et pédagogiques) dans les domaines suivants : bourses d'études, obligations d'entretien en vertu du droit de la famille et droit des étrangers. Enfin, un cours sur les assurances sociales a été dispensé dans le cadre du CAS « Médecine psychosomatique et psychosociale » mis en place par les universités de Lausanne et Genève.

Interpellations des autorités fédérales et cantonales

Cette année, le secteur a interpellé le SEM (Secrétariat aux migrations) au sujet de la modification de ses directives concernant les conditions d'accès à un permis de séjour pour les parents étrangers d'un enfant suisse, qui étaient en contrariété avec la jurisprudence fédérale. On peut se réjouir que ces directives ont finalement été modifiées dans le sens souhaité au cours de l'année.

Le secteur est également intervenu auprès du Département de la santé et de l'action sociale vaudoise concernant une directive à l'attention des résident-e-s en EMS, contenant une information incomplète et susceptible d'induire en erreur les résident-e-s européen-e-s séjournant en EMS sur leur droit aux prestations complémentaires et le risque pour leur permis de séjour.

Finalement et comme les années précédentes, le secteur a pu compter sur la précieuse collaboration de M^{mes} Mireille Alder et Carin Kirst Heck, bénévoles, qui le déchargent en aidant les usagers-ères à remplir leurs demandes d'assistance judiciaire.



Eline Schwitzguébel, Denis Martin, Magalie Gafner, Claudia Frick, Mercedes Vazquez, Florent Gertsch Manque : Antoine Hartmann, ayant travaillé en 2016 jusqu'à fin novembre.

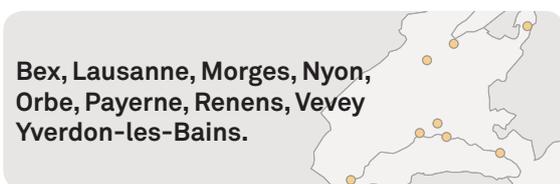


STATISTIQUES

	Usagers-ères	Nouveaux usagers-ères	Consultations
Consultation	2'013	1'558	3'038
Permanence	309	299	309
Sous-total	2'322	1'857	3'347
Conseils à professionnel-le-s			317
Total	2'322	1'857	3'664

De plus, 15 séances d'information collective « Séparation-divorce » ont été réalisées. Elles ont permis de toucher 339 personnes, soit 23 en moyenne par séance.

La consultation juridique est présente dans neuf lieux du canton.



Lausanne 28 %
 Lausanne Région 50 %
 Reste du canton 50 %

Situations

	Nombre de Situations	Pourcentage
Nouvelles situations 2016	1'857	80 %
Situations en suivi d'années précédentes	465	20 %

Type de consultations



79 % de consultations uniques
 21 % de consultations multiples

Genre



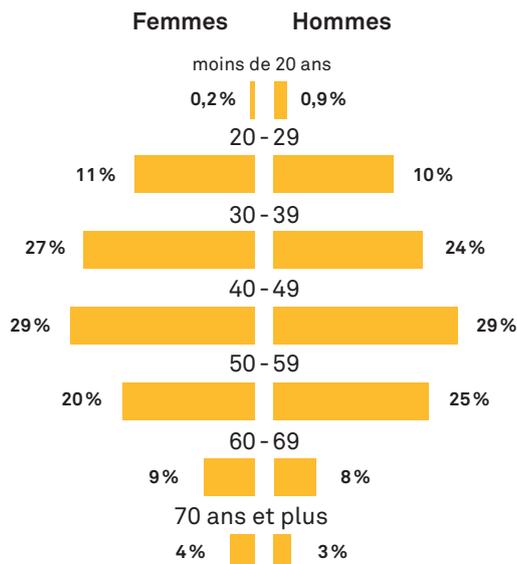
femmes 1'324 57 %



hommes 998 43 %

total de 2'322 personnes

Age



Etat civil

Marié-e-s, part. enregistré	49%
Célibataires	29%
Divorcé-e-s	20%
Veufs-veuves	3%

AVS

8% de personnes en âge AVS

Motifs de consultation selon domaines du droit (par ordre d'importance)



famille	41,2%
assurances sociales	16,3%
étrangers	15,1%
17 autres domaines du droit	45%

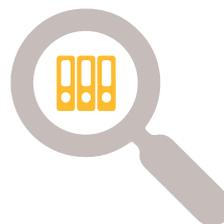
Plus que 100% car cumuls possibles

Détails droit de la famille (dans l'ordre)



contributions d'entretien	37,4%
séparation	30,5%
divorce	18,9%
relations personnelles	9,4%
droit de garde	9,1%
etc.	

Détail assurances sociales (dans l'ordre)



LAI	23,9%
LACI	20,3%
LPP	15,0%
PC	13,9%
LAMal	9,9%
perte de gain	9,9%
etc.	

Prestations



avis et conseils juridiques	78,9%
courriers, aide administrative	16,7%
investigations, vérifications et autres suivis	12,7%
action judiciaire, recours	12,9%
réorientation	5,7%

Plus que 100% car cumuls possibles



SECTEURS SOCIAUX

JET SERVICE

Jet Service reçoit les jeunes de 16 à 25 ans et les personnes en formation avec pour but le maintien en formation et la prévention de la désinsertion. Au-delà des consultations individuelles, le secteur est engagé dans de nombreuses activités collectives et du travail de lobbying.

- Les jeunes en formation en situation de séjour irrégulier ainsi que les étudiants étrangers porteurs de permis B étudiant.

A cette particularité « généraliste »/ « spécialiste », s'en ajoute une autre qui est celle des **consultations socio-juridiques** en tandem.

FOCUS SUR :

Les jeunes en situation de précarité

En 2016, notre action et nos préoccupations se sont portées sur la difficulté rencontrée par de nombreux jeunes et souvent par rebond, par leurs familles, en matière d'aide pendant la formation. Important changement pour la pratique de Jet Service, la nouvelle loi sur l'aide aux études et à la formation (LAEF) adoptée en juillet 2014 est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2016 et a concerné les demandes de bourses de la rentrée d'août-septembre 2016. Ce nouveau dispositif (loi, règlement d'application et barème) a été inclus dans le système plus général du Revenu déterminant unifié (RDU) regroupant les subsides à l'assurance maladie, l'aide au logement existant dans certaines communes et le BRAPA (avance et recouvrement des pensions alimentaires).

L'objectif d'harmonisation des régimes et des modes de calcul a amené dans la pratique à une grande complexification et une opacité pour les usagers et les usagères, et également pour Jet Service ! Une grande partie de nos efforts se sont alors portés sur la compréhension des dispositifs pour pouvoir informer les jeunes.

Une partie de ces jeunes, qui bénéficiaient déjà d'une bourse pour l'année précédente ont vu leur situation changer (et leur bourse baissée ou refusée) du fait de la nouvelle loi. Soucieux de ne pas laisser ces jeunes sans solution, Jet Service s'est occupé à faire valoir un droit transitoire auprès de l'Office des bourses.

Un autre problème lié à la mise en place de ce dispositif fut les énormes retards dans le prononcé des décisions, occasionnant des situations d'extrême précarité des jeunes en attente d'une bourse et faisant l'objet de traitement médiatique important, allant même jusqu'à provoquer des actions estudiantines publiques qui ont abouti à des avances débloquées par l'Office des bourses.

Depuis 1984, notre travail de généraliste sur les questions d'insertion socioprofessionnelle n'a cessé de nous fournir des informations sur différents aspects de la précarité et de nous apporter des connaissances de plus en plus pointues, nous donnant une place particulière au sein du réseau.

Services sociaux, partenaires associatifs, corps enseignant et autres institutions n'ayant pas toujours de réponses aux demandes des jeunes en formation les redirigent vers nos consultations.

Notre champ d'intervention généraliste avec une vision large des problématiques de l'insertion socioprofessionnelle est important à un moment où les dispositifs publics existants et les acteurs sociaux qui les animent ont tendance à spécialiser leurs actions vers des publics et/ou des problématiques particulières. Cette prise en charge globale va de pair avec des connaissances spécifiques de certains domaines de l'insertion socioprofessionnelle :

- La question du devoir d'entretien
- La problématique constante et grandissante du financement de la formation
- Les ruptures familiales et les conflits qui mettent en péril le cursus de formation des jeunes
- Les ruptures d'apprentissage et les questions juridiques qui en découlent
- Les problématiques d'endettement

Last but not least, l'adoption de la nouvelle loi sur l'aide sociale vaudoise (LASV), qui instaure un régime particulier pour les jeunes entre 18 et 25 ans, a sensiblement changé les conditions d'entrée au RI (Revenu d'insertion, autrement dit l'aide sociale). Pour cette catégorie de population, les parents sont davantage mis à contribution quand bien même leur progéniture n'est pas en formation et qu'ils ne sont, par conséquent, pas débiteurs de l'entretien au sens strict des dispositions légales fédérales.

Nous avons salué la volonté du Département de la santé et de l'action sociale de renforcer l'accès à un projet de formation visant l'autonomie professionnelle et financière, mais nous avons aussi exprimé quelques inquiétudes. En effet, alors que celui-ci prévoit d'unir parent et enfant autour d'une table de négociation afin de délimiter la contribution parentale, sans octroi du RI pour le jeune, nous sommes témoins dans notre pratique des nombreuses situations qui impliquent des relations hautement problématiques entre parents et enfants (graves dissensions familiales), sans pour autant que des preuves (telles que des certificats médicaux) puissent l'attester, ni que les acteurs en présence parviennent à les exprimer honnêtement et ouvertement devant des tiers. Nombre de jeunes adultes demandeurs du RI connaissent de telles configurations familiales et la menace de la sanction qui pèse sur ces jeunes en cas de non-collaboration peut être inappropriée. Ces situations-là sont donc loin d'être exceptionnelles et nous pensons que, dans le cadre de l'aide sociale (en tant que dernier filet social), leur prise en compte doit faire l'objet d'une attention particulière afin d'éviter qu'ils renoncent à recourir au RI et tombent dans une précarité encore plus grande.

BILAN DES CONSULTATIONS

Jet Service met à disposition des jeunes venus des quatre coins du canton des consultations tant sociales que juridiques. La gratuité, l'ouverture et la souplesse d'organisation sont les bases de ce travail pour accomplir notre mission qui est d'apporter un appui socioadministratif et/ou juridique afin d'éviter une dégradation, un échec ou une rupture de formation. L'expérience montre que la rapidité de réception et les horaires adaptés aux contraintes des jeunes qui sont en formation, en apprentissage ou avec un job d'appoint évite les rendez-vous non honorés.

Unique dans le canton de Vaud, les consultations en tandem ont la particularité de faire appel à la fois aux compétences de travailleuses-euses sociales et d'un-e juriste. Cette formule a démontré toute son utilité et des réponses adaptées eu égard aux situations souvent très complexes auxquelles sont confrontés les étudiant-e-s.

Sur les quelque 1'600 consultations annuelles, Jet Service reçoit un large panel de personnes aux profils hétéroclites de par leurs origines, leurs statuts, leurs configurations sociales et familiales, leurs parcours scolaires et autant d'hommes que de femmes. En somme,

un ensemble de personnes réunies au travers de l'âge et/ou de la formation qui trouvent refuge dans notre service pour exposer la singularité de leur situation. En ce sens, notre intervention qui débute par une écoute attentive tente de s'adapter à la situation de chacun-e.

Nous constatons une précarisation des familles de classe moyenne ou inférieure pour lesquelles l'accès à la formation des enfants devient financièrement laborieux. Nous voyons des familles au sein desquelles les dissidences familiales privent les jeunes d'importants soutiens et les poussent à quitter le domicile familial alors même que les perspectives de trouver un logement stable demeurent incertaines.

La complexification des dispositifs administratifs et juridiques à l'instar des bourses d'études ou du droit des étrangers, le non-recours aux prestations sociales, les ruptures d'apprentissage, etc., font que nous abordons chaque situation dans sa globalité et sa complexité. Nous renseignons les jeunes sur leurs droits et faisons en ce sens un important travail de vulgarisation juridique. Nous regardons avec ces jeunes les démarches à effectuer, nous les aidons à rédiger une lettre, à remplir un formulaire, à faire un recours ou un bilan financier, et nous essayons de rétablir des situations financièrement instables en sollicitant des aides financières.

Après la première consultation, un important travail de suivi est assuré tant par les travailleurs et les travailleuses sociales que par la juriste. Le délicat passage de vie dans lequel se trouve ces personnes, l'isolement ou une situation familiale souvent complexe invitent les professionnels du terrain à faire preuve de disponibilité.

BILAN DES ACTIVITÉS COLLECTIVES

Jet Service Riviera

Une travailleuse sociale et une juriste ont assuré en tandem la permanence Jet Service Riviera, qui se tient tous les lundis dans les locaux de Ginkgo à Vevey. Des contacts avec le réseau ont eu lieu en juin 2016 à l'occasion du départ d'une collègue, travailleuse de proximité, puis en septembre 2016, lors du Forum Jeunesse Riviera, moment d'échange annuel entre différents professionnels des domaines liés à la jeunesse. Le tandem accompagné par la chargée de politique et recherche sociales, a animé cette rencontre, qui a permis de revenir sur les 10 ans de la permanence de Jet Service Riviera inaugurée en avril 2005 en illustrant l'utilité de la permanence par un aperçu statistique et des exemples de situations rencontrées.

EESP : permanence du mardi

La permanence sociojuridique en tandem pour les étudiant-e-s de l'EESP (Ecole d'études sociales et pédagogiques), qui se tient une fois par semaine dans les locaux de Jet Service, est entrée dans sa 6^e année d'activité. Depuis le début de cette permanence en octobre 2010, le nombre de consultations reste assez stable et les



questions liées aux bourses d'études occupent toujours une place prépondérante dans les consultations suivies par les problématiques financières. Cela peut s'expliquer par le fait que les trois quarts des étudiant-e-s qui nous consultent vivent dans leur propre logement, situation qui peut se révéler précaire lorsque les ressources financières connaissent une modification et/ou viennent à manquer.

HEIG-VD : permanence du mercredi

La consultation sociojuridique en tandem de Jet Service pour les étudiant-e-s de la HEIG-VD à Yverdon a commencé à fonctionner dès le mois de mars 2013 à la HEIG sur le site de Cheseaux. Dans cette première phase, elle s'est tenue tous les quinze jours, puis dès septembre 2013, tous les mercredis. Une majorité des étudiant-e-s qui viennent nous consulter vivent dans leur propre logement. Les principaux motifs de consultations tournent autour des problématiques de statut (droit des étrangers) puisque l'école accueille un nombre important d'étudiants venus de l'étrangers et que les trois quarts des consultant-e-s sont titulaires de permis B étudiant, ainsi que des questions liées aux bourses d'études, aux assurances ou en lien avec la justice.

Droits des jeunes

La permanence sociojuridique du jeudi a permis de répondre aux nombreuses questions liées à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'aide aux études et à la formation professionnelle, mais également aux autres questions fréquemment posées en lien avec le devoir d'entretien des parents de jeunes majeurs en formation ou la rupture d'un apprentissage. Relevons ici un nombre croissant de demandes d'aide relatives au droit des étrangers.

Bilan des activités collectives

Nous présentons ici les collaborations les plus marquantes de l'année 2016 et les partenaires avec lesquels nous continuons de construire des projets collectivement.

Site internet CIAO: www.ciao.ch

Jet Service est partenaire du site internet ciao.ch depuis la création de l'association CIAO en 1990! Cette plateforme d'information, d'aide et d'échange pour les jeunes de 11 à 20 ans contient de nombreuses rubriques; Jet Service est le partenaire de CIAO pour les rubriques « Formation et travail » et « Argent » (voir le chapitre Prévention de l'endettement non maîtrisé des jeunes). En 2016, Jet Service a répondu à 53 questions posées dans la rubrique « Formation et travail » et à 28 questions du chapitre « Argent ».

Lausanne Région

Jet Service fait partie de la Commission « Formation et Emploi des Jeunes » de Lausanne Région, qui regroupe les 27 communes de la région lausannoise. En 2016, Jet Service a participé aux séances et aux travaux de la commission en apportant son expérience de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Association de la Maison des Jeunes

Le Centre social protestant, membre du comité de l'Association de la Maison des Jeunes, délègue un collègue de Jet Service pour y siéger, vu la longue collaboration du secteur avec cette institution, notamment au travers de la création de l'Association Mobelet' et de la mise en place du semestre de motivation de la région lausannoise en 1987.

Mobelet'

Pour le comité de Mobelet', l'année 2016 aura été marquée par la finalisation des contrats et des conventions avec les différents mandants des mesures gérées par l'Association avec pour objectifs la pérennisation de ces prestations (SeMo, Renfort, Bio+, BIP, APO). Le comité a également, au cours des différentes séances, appuyé l'action de la direction de Mobelet' dans son travail.

Rencontres Acc-Ent et CSR

Courant 2016, sur fonds d'imbroglio au niveau de la loi sur l'aide aux études et à la formation (LAEF) et de la Loi sur l'aide sociale vaudoise (LASV), nous avons rencontré à plusieurs reprises les partenaires de la mesure Acc-Ent (Forjad) ainsi que des assistants et des assistantes sociales de certains Centres sociaux régionaux (CSR) afin d'évaluer l'impact et l'échange d'informations utiles à nos champs d'intervention respectifs, notamment sur les avances sur bourses vu les disparités constatées entre les CSR en la matière, sur le mode de calcul des bourses, les motifs de réclamation ou encore les directives reçues par les autorités d'application sur la LASV. A noter que les CSR du Canton font partie des services qui réorientent beaucoup de jeunes vers Jet Service. Quant à Acc-Ent, les jeunes nous sont envoyés lorsqu'une situation a besoin d'un regard ou d'une prise en charge juridique. Il est donc nécessaire de comprendre la marge, la limite et l'expertise de chacun des services, de renforcer les collaborations, de proposer aux usagers-ères des informations correctes ainsi qu'une prise en charge adéquate pour celles et ceux aux parcours sinueux et atypiques.

LOBBYING

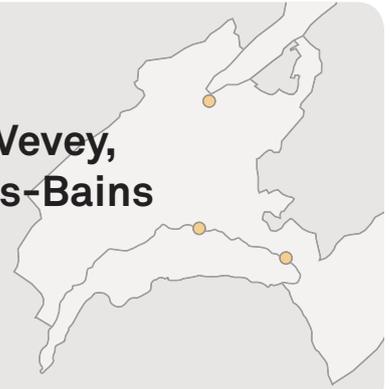
L'année 2016 fut haute en couleur en matière de lobbying, une activité qui consiste pour Jet Service à faire remonter activement les constats du terrain aux autorités concernées.

Jet Service s'est penché avec intérêt sur le projet de révision de la Loi sur l'action sociale vaudoise du 25 novembre 2016 (LASV). C'est par le biais d'une audience sur sollicitation de notre service auprès de la commission parlementaire en février 2016 que les inquiétudes du secteur ont pu être relayées. Le projet de révision a finalement été adopté le 7 juin 2016 par le Conseil d'Etat vaudois et la loi remaniée est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2017.

De plus, en vue de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'aide aux études et à la formation (LAEF) le 1^{er} avril

2016, nous avons pu rencontrer, à notre demande, au mois de mars le directeur de l'Office des bourses ainsi qu'une juriste spécialiste. Cette réunion avait pour but de clarifier certaines questions autour du nouveau mode de calcul des bourses d'études afin de nous permettre de renseigner au mieux les jeunes nous sollicitant à ce sujet. A la suite des premières décisions de bourses à partir desquelles nous avons pu lister une série de questionnements et de problématiques, une seconde rencontre a eu lieu au mois de décembre 2016 avec une délégation du SESAF (Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation), le service dont dépend l'Office des bourses, durant laquelle, nous avons pu transmettre nos premiers constats et formuler nos interrogations restées en suspens.

Lausanne, Vevey, Yverdon-les-Bains



*Fanny Manière, Pascal Recrosio, Christine Dupertuis, Alev Ucar, Alexandre Tadic
Manque : Françoise Olaya*



STATISTIQUES

	Usagers-ères	Nouveaux usagers-ères	Consultations
Permanence Apprenti-e-s et jeunes en formation	380	300	662
Services Droits des Jeunes	426	302	671
Sous-total	806	602	1'333
Bourse du travail	40	37	42
Consultations CIAO	81	81	81
Consultations parents / professionnel-le-s	127	127	127
Total	1'054	847	1'583

Consultations



à des jeunes
demandes de parents,
professionnels, écoles...



Domicile des usagers-ères



Lausanne ● 41%
Lausanne Région ● 59%
Reste du canton ● 41%

Permanences

	Nombre de Situations	Pourcentage
Nouvelles 2016	602	75%
Suivi d'années précédentes	204	25%



consultations uniques ● 71%
consultations multiples ● 29%

Genre

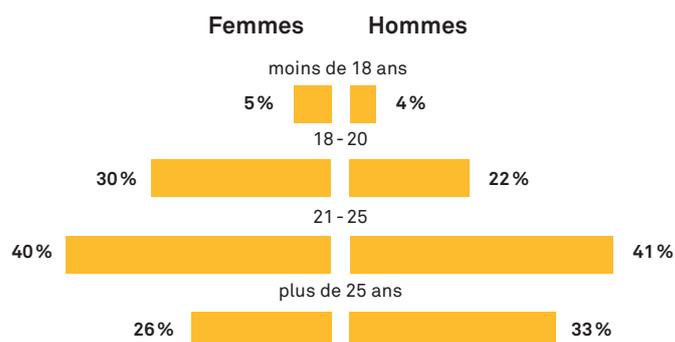


477 femmes ● 59%



329 hommes ● 41%

Age



Statut des jeunes



en emploi	5%
en formation	78%
ni en formation, ni en emploi	17%

Statut des jeunes hors formation et hors emploi



année sabbatique	15%
chômage, RI	31%
rupture de formation sans solution	24%
	30%

Niveau de formation des jeunes en formation



école obligatoire	0,4%
transition	5,3%
secondaire 2	48,2%
tertiaire	46,1%



zoom secondaire :
55% en apprentissage dual

zoom tertiaire :
45% en HES
47% à l'Unil, l'EPFL

Motifs de consultation de la permanence Apprentis et jeunes en formation

Bourses	37,3%
Problèmes financiers	27,9%
Dettes	18,3%
Assurances	14,0%
Budget	13,6%
Gestion administrative	12,4%
Difficultés familiales	7,1%
etc.	

Souvent cumulés

Motifs de consultation des permanences Droits des Jeunes

Bourse	44,0%
Problèmes financiers	16,5%
Devoir d'entretien	14,5%
Asile, permis, renvois	11,3%
Assurances	9,7%
Difficultés familiales	8,6%
Problèmes avec service	7,3%
Dettes	7,0%
etc.	

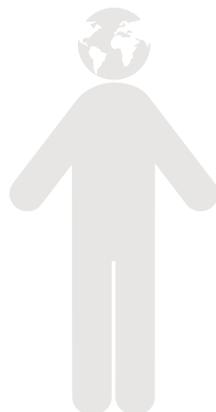
Souvent cumulés



SECTEURS SOCIAUX

LA FRATERNITÉ

SERVICE SOCIAL POUR PERSONNES IMMIGRÉES



La Fraternité est ouverte à toute personne étrangère ou suisse concernée par une problématique migratoire. Spécialisé pour répondre aux enjeux sociaux, administratifs et juridiques liés à la migration, le secteur propose des permanences collectives, anonymes et sans rendez-vous ainsi que des consultations individuelles. Ce travail d'aide individuelle est prolongé par un engagement dans de multiples activités collectives. L'objectif étant de favoriser la participation et l'intégration des personnes immigrées vivant dans le canton de Vaud.

FOCUS SUR :

Les nouvelles permanences régionales Info-Conseil Migration

En 2016, deux nouvelles permanences régionales ont été ouvertes dans l'Ouest lausannois et dans le Jura-Nord vaudois. Elles ont été développées après l'ouverture et le succès de la première permanence régionale dans la Broye

en 2014 dans le cadre du travail conjoint et avec le soutien du Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI).

Renens

Avec le soutien du BCI et de la Ville de Renens

Suivant le modèle de Lausanne et de Payerne, la Fraternité est présente depuis mi-avril 2016 un mercredi sur deux à Renens, dans l'historique « cabanon des Lapins bleus » situé à la rue de l'Industrie. Avec le support de documentation traduite dans de nombreuses langues donnant des informations sur divers sujets tels que le système de santé suisse, les assurances sociales, le logement, la recherche d'emploi, la formation, la prévention du racisme et les événements des associations multiculturelles de la région, le secteur offre un lieu d'écoute bienveillante, de soutien et d'accompagnement aux nouveaux arrivants ainsi qu'aux personnes établies depuis plus longtemps; des personnes confrontées à de lourdes démarches administratives, des parcours professionnels et migratoires difficiles et d'autres problématiques sociales, administratives et juridiques.

Orbe

Avec le soutien du BCI, de la Commission intercommunale d'intégration Suisses Etrangers et de prévention du racisme Orbe-Chavornay (CISEROC) et de la commune d'Orbe

A quinzaine et dès mi-septembre 2016, nous accueillons à Orbe, dans cette région du Nord vaudois en plein développement, toute personne qui a une question en lien

avec son installation dans la région. Cette permanence nous a permis de nous rapprocher d'une population de nouveaux arrivants qui tendent à s'installer en périphérie pour des raisons économiques et qui rencontrent notamment des difficultés de déplacements ; ainsi que d'une population déjà installée dans le canton, confrontée à de nouvelles problématiques migratoires liées aux précarités émergentes.

Ces nouvelles permanences Info-Conseil Migration dans l'Ouest lausannois et le Jura-Nord vaudois ont pris place dans des locaux accueillant d'autres actions visant les personnes concernées par la migration. Ces synergies de collaboration et d'orientation réciproques permettent aux personnes concernées d'avoir accès aux informations sur les offres d'intégration accessibles sur le plan régional et de profiter de l'accueil, de l'écoute, de conseils et d'appuis spécialisés des travailleurs et des travailleuses sociales de la Fraternité du CSP. Suivant le modèle lausannois, les questions liées aux violences conjugales et aux maladies graves font l'objet d'un traitement individuel.

Un des constats particulièrement intéressants à relever est que le besoin en primo-information n'est de loin pas réservé aux personnes primo-arrivantes puisque, dans chacune des permanences, des informations de cette nature ont été dispensées à des personnes pourtant déjà installées et présentes depuis plus d'une année.

A fin 2016, nous pouvons constater que les trois permanences Info-Conseil Migration régionales sont opérationnelles. Le conseil spécialisé fourni semble être de mieux en mieux identifié, y compris par les acteurs des administrations communales qui orientent des personnes sur les permanences. Cette identification est aussi le résultat d'un grand travail de promotion fait par les travailleurs et les travailleuses sociales de la Fraternité qui ont privilégié les contacts directs, les présentations et les présences lors d'événements divers pour inscrire concrètement les permanences dans le paysage des prestations régionales à disposition du public, en soulignant la complémentarité avec les autres services et associations déjà présents dans les régions.

BILAN DES CONSULTATIONS

Parallèlement au progrès des permanences régionales, de façon générale, la fréquentation des permanences de Lausanne a augmenté par rapport à 2015. Nous pouvons conclure ainsi que ces permanences répondent aux besoins des personnes cibles, qui font face à des procédures administratives chaque fois plus longues et complexes et aux nouvelles problématiques issues d'une précarité émergente, ainsi qu'à une meilleure connaissance des prestations de la Fraternité en général.

Vu de la modification, dès 2018, de la Loi sur la nationalité, la Fraternité a mis l'accent sur l'information et l'encouragement à déposer une demande de naturalisation avant 2018, puisque dès cette date, certaines personnes ne pourront plus y avoir accès, certains critères pour l'obtenir ayant été durcis.

LES PERMANENCES

Autour d'une table ronde, le secteur est confronté à une grande diversité de problématiques et le but est de débloquer de manière rapide, effective et professionnelle chaque situation particulière en réorientant les personnes concernées ou en leur octroyant les éléments clefs pour rester ou devenir autonomes et acteurs de leur parcours migratoire. Lors de ces permanences mais aussi lors d'appels de professionnel-le-s et de privés adressés à notre accueil, nous évaluons la pertinence et les besoins d'un suivi individuel qui sera proposé après une analyse approfondie de chaque situation.

BILAN DES ACTIVITÉS COLLECTIVES

Caractérisée par son engagement dans des actions et des activités multiples, la Fraternité a participé en 2016 à une grande quantité d'activités et de groupes de travail dans le canton de Vaud, en Suisse romande, ainsi qu'à Berne et Zurich.

Pour n'en mentionner que quelques-unes, nous pouvons indiquer que la Fraternité a participé activement, dans le cadre de son engagement au sein de la Plate-forme nationale pour les sans-papiers, à l'organisation de la Journée « Pour une régularisation maintenant ! » qui a eu lieu à Berne en février et qui a réuni des experts nationaux et internationaux, ainsi que plus de 100 participant-e-s de toute la Suisse.

A la suite de la campagne « Aucune employée de maison n'est illégale », nous avons soutenu le lancement, la récolte de signatures et la remise au Conseil fédéral d'un Appel pour la mise en œuvre rapide de la Convention 189 de l'OIT (Organisation internationale du travail) pour un travail décent pour les employées domestiques.

Nous avons également pris position sur l'étude mandatée par le Secrétariat d'Etat aux migrations Les sans-papiers en Suisse en 2015 et préparons une publication sur la campagne « Aucune employée de maison n'est illégale ». Plus d'informations sont disponibles sur le site: www.sans-papiers.ch.

Au niveau vaudois, nous avons participé aux Etats généraux de l'asile en septembre 2016 et à la mobilisation pour la Manifestation nationale « Stop aux renvois Dublin » qui a réuni plus de 3'000 personnes à Lausanne en octobre 2016. Ce mouvement revendiquait également l'octroi de permis de séjour et de travail pour les sans-papiers. Nous y avons tenu un stand présentant nos activités.

La Radio télévision suisse nous a sollicités pour témoigner de notre expertise sur la régularisation des jeunes apprentis sans-papiers, trois ans après l'entrée en vigueur d'une modification légale ouvrant la porte à leur régularisation et avons participé à une série d'émissions (*Vacarme*) consacrées aux mariages binationaux. Les liens vers ces émissions se trouvent sur www.csp.ch. Nous avons également été sollicités par la metteuse en scène, Magali Tosato, dans le cadre de la préparation de



sa pièce de théâtre «Amour et luxe» sur ce même thème, jouée au début 2017 au Théâtre de Vidy.

Nous avons participé à la conférence «Victimes : dépasser les clichés» destinée à la commémoration des 10 ans de l'Unité de médecine des violences du CHUV, aux Assises de l'immigration organisées par la Chambre cantonale consultative des immigrés (CCCI), le BCI et la CISEROC à Chavornay, ainsi qu'au séminaire du CEFOC (Centre de formation continue) sur la Traite des êtres humains à Morges, sans compter les allocutions et les présentations dans divers événements destinés à donner des informations, telles que notre intervention sur la violence domestique, les mariages forcés et le renouvellement du permis de séjour au Centre Culturel Kurdistan de Lausanne.

Nous avons continué notre engagement auprès du Réseau suisse des agences de consultation pour les familles et les couples binationaux (www.binational.ch), de l'Observatoire romand d'asile et des étrangers (ODAE) et du Groupe de Travail «Mariage si je veux!» organisé par le Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes (BEFH), entre autres.

LOBBYING

Groupe de travail romand «Femmes migrantes & violence conjugale»

Le groupe de travail romand «Femmes migrantes & violence conjugale» a collaboré avec l'ODAE- romand à la 3^e édition de la brochure «Femmes étrangères victimes de violences conjugales, obstacles au renouvellement du titre de séjour en cas de séparation», ainsi qu'à la conférence de presse organisée à l'occasion de sa sortie, le 8 mars 2016, Journée internationale des droits des femmes. Les retombées médiatiques ont été variées, nombreuses et figurent sur le site internet du CSP.

Par ailleurs, nous avons participé au pré briefing et au briefing des experts du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) au Palais des Nations Unies à la suite du dépôt de notre note d'observations de décembre 2015 en vue de l'examen de la Suisse par ledit comité en novembre 2016. Le résumé de nos observations figure dans le rapport d'activités du CSP-Vaud de 2015.

Nous avons également signalé à la CEDEF nos préoccupations relatives aux modifications de la Loi sur le Tribunal fédéral. En effet, ces modifications ne permettraient plus aux victimes de violences conjugales non européennes, vivant en Suisse depuis moins de dix ans, d'avoir accès au Tribunal fédéral. Pourtant ce dernier a rendu au moins cinq arrêts en 2016 dans lesquels il a reconnu que de telles victimes devaient pouvoir demeurer en Suisse malgré leur séparation en raison des violences conjugales, ce qui démontre la nécessité de maintenir pour elles cette voie de droit.

La CEDEF a repris nos observations dans ses recommandations finales du 25 novembre 2016, en recommandant que la Suisse : «Réexamine le cadre juridique concernant

la charge et le niveau de la preuve dans les cas de violence familiale commise contre les femmes migrantes» et «Accorde des permis de séjour temporaires aux femmes migrantes qui ont été reconnues victimes de violence familiale mais courent le risque d'être déportées en raison de leur manque d'indépendance financière».

En outre, nous avons eu plusieurs contacts avec une conseillère nationale en vue d'une proposition de modification légale visant à ce que le seul fait de dépendre de l'aide sociale, même partiellement, ne soit pas, à lui seul, un obstacle à l'octroi ou au renouvellement d'une autorisation de séjour pour des victimes de violences conjugales et de mariages forcés.

Prises de position en collaboration avec la chargée de politique et recherche sociales

Notre secteur a collaboré à la réponse des Centres sociaux protestants à la consultation sur la modification de la Loi sur le Tribunal fédéral de février 2016 (voir ci-dessus).

En septembre, le secteur de la Fraternité a également apporté son expertise de terrain pour la réponse du Centre social protestant-Vaud à la mise en consultation de l'exposé des motifs et avant-projet de la Loi d'organisation de la lutte contre la violence domestique (LOVD) ; du projet de modification de la Loi d'application de la loi fédérale du 23 mars 2007 sur l'aide aux victimes d'infractions (LVLAVI) ; et du Code de droit privé judiciaire vaudois du 12 janvier 2010 (CDPJ).

Observatoire romand du droit d'asile et des étrangers

Dans le cadre de notre engagement auprès de l'ODAE, la Fraternité a collaboré à la rédaction du 8^e rapport annuel d'observation consacré aux droits de l'enfant et à l'unité familiale dans le cadre d'une politique migratoire restrictive, ainsi qu'au soutien de la mise en circulation d'une exposition sur les personnes admises à titre provisoire.

Lausanne, Orbe, Payerne et Renens





Béatrice Favre, Brigitte Morier, Francisco Merlo, Chloé Maire, Alfonso Concha, Guadalupe De Iudicibus, Mirian Veloz, Myriam Schwab Ngamije, Mustafa Kilic. Manque : Luis-Carlos Garcia Guerrero



STATISTIQUES

	Usagers-ères	Nouveaux usagers-ères	Consultations
Consultation	661	253	1'941
Permanences*	2'508	2'508	2'237
Sous-total	3'169	2'761	4'178
Conseils à professionnel-le-s			162
Total			4'340

* Permanences de Lausanne et régionales PIC (Programme d'intégration cantonale) : Broye (Payerne), Ouest lausannois (Renens), Jura Nord-Vaudois (Orbe).

54 % des consultations données en 2016 se font dans les permanences.

Sur l'ensemble



16 % de couples dans les permanences



54 % femmes



46 % hommes



Consultations sur rendez-vous



Lausanne 55 %
Lausanne Région 73 %
Reste du canton 27 %

Genre



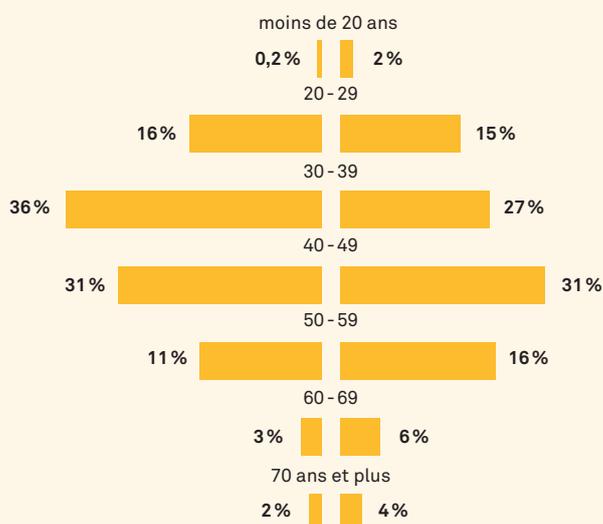
62 % femmes



38 % hommes

Age

Femmes Hommes



consultations uniques 37 %
consultations multiples 63 %

Situations

	Nombre de Situations	Pourcentage
Nouvelles situations 2016	253	39 %
Situations en suivi d'années précédentes	408	61 %

Provenance des usagers-ères



32 % européen-ne-s	68 % extra - européen-ne-s
7 % Portugal	39 % Afrique
6 % Espagne	19 % Amérique du Sud
3 % Italie	
14 % Europe de l'Est	
89 nationalités différentes	

Permis de séjour



B	51 %
C	9%
voie asile	12%
précaires	41%

Motifs de consultation (occurrences)



statut	90 %
famille	47%
• violences conjugales	9%
• mariage	8%
• séparation, divorce	8%
assurances sociales	19%
emploi	8%
santé	8%
problèmes administratifs	7%
Plus que 100% car cumuls possibles	

Consultations dans les permanences

Genre



51 % femmes

49 % hommes

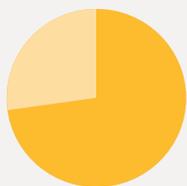
Présence dans canton



10 % moins d'une année

90 % plus d'une année

Provenance des usagers-ères



49 % européen-ne-s	51 % extra - européen-ne-s
6 % Portugal	23 % Afrique
10 % Espagne	17 % Amérique du Sud
4 % Italie	
13 % Europe de l'Est	

Permis de séjour



B	37%
C	13%
voie asile	5%
précaires	48%

Motifs de consultation (occurrences)



statut	96%
famille	53%
• mariage, séparation, divorce	25%
assurances sociales	13%
emploi, formation	11%
autres*	8%

* logement, santé, finances



SECTEURS SOCIAUX

SERVICE SOCIAL POLYVALENT



Le service social polyvalent (SSP), de par son expertise en gestion de budget spécialisée (GBS), accompagne principalement des personnes qui se trouvent dans des situations de surendettement. Néanmoins, la prise en charge des personnes surendettées se fait dans une approche polyvalente.

sur sa vie et son contexte. Tous ces petits pas, mis bout à bout, amènent le changement.

Voir une personne se rasséréner au fil des entretiens est pour nous une grande victoire. Nous savons quel immense travail elle a dû fournir pour sa situation et pour elle-même, travail de l'ombre, mais ô combien nécessaire. Car les fondations sont toujours les travaux les plus ardues à réaliser.

FOCUS SUR :

« Les petits pas... »

Les grandes réussites sont toujours extrêmement gratifiantes et encourageantes. Un rachat d'actes de défaut de biens terminé, une procédure judiciaire ou extra-judiciaire réussie, bref, toute action et négociation permettant un assainissement complet de la situation d'une personne est source de motivation et de contentement. Pourtant, ce ne sont pas ces actions qui ponctuent le quotidien du SSP. Plus souvent, nos interventions auprès des usagers-ères peuvent s'apparenter à des petits pas : expliquer le fonctionnement de l'assurance maladie, écrire aux créanciers, faire un budget, démêler un imbroglio administratif, ou encore simplement écouter... Rien de spectaculaire, et pourtant, il s'agit du cœur même de notre action : un travail de fond, au rythme de la personne, afin de stabiliser sa situation, et souvent lui redonner la possibilité d'être actrice de sa vie. Cela peut prendre des mois, voire des années, parfois sans perspective de désendettement, qu'importe. L'important est ce que la personne va en retirer concrètement : stabilisation de son budget, maîtrise de ses affaires administratives; mais aussi personnellement : augmentation de la confiance en soi, réappropriation de ses capacités à agir

BILAN DES CONSULTATIONS

Les assistantes sociales considèrent l'ensemble des problématiques qui émergent au cours des entretiens individuels. Les problèmes d'argent sont souvent la pointe de l'iceberg. Il s'agit ensuite d'identifier l'origine du déséquilibre budgétaire et de travailler non seulement sur les circonstances qui ont entraîné la perte de maîtrise de la gestion financière mais également sur les habitudes de consommation et le rapport que la personne entretient avec l'argent. Il s'agit ensuite de fixer des priorités et de questionner l'ensemble des dépenses et des charges du budget. Force est de constater que les situations sont souvent tellement obérées¹ qu'un désendettement n'est pas envisageable. Dans ce cas, l'accompagnement relèvera du « vivre avec ses dettes » où l'objectif est de stabiliser la situation d'une part et de juguler l'endettement d'autre part lorsque c'est possible. En dernier recours, pour permettre à la personne un nouveau départ et d'assumer l'ensemble de ses charges, la faillite volontaire peut être un levier salvateur.

LES USAGERS, LES USAGÈRES

Les personnes qui nous consultent tombent malade, perdent leur travail, se quittent et parfois croient qu'un crédit leur permettra de s'en sortir. Elles espèrent chaque mois que le mois prochain sera moins serré, qu'ils arriveront à rattraper le retard. Elles ne veulent surtout pas demander de l'aide aux services sociaux...

¹ Accablées d'une lourde charge financière pouvant endetter jusqu'à la ruine.

Elles préfèrent payer leurs factures et n'avoir que 300 francs par mois pour manger.

Le moment arrive où tout s'effondre, où il n'est plus possible d'ouvrir le courrier ou la boîte aux lettres.

... Parmi elles, rarement, un flambeur !

Les acomptes impôts seront rattrapés lors de la taxation ; les primes d'assurance maladie (toujours plus élevées), le mois prochain. Pas de chance, une amende pour un billet de transports publics pas payé ! Et toujours pas trouvé de logement au loyer adapté au salaire.

... Rarement, des crédits à tout va !

Les rappels s'entassent, les sms de menace des entreprises de recouvrement se multiplient, arrivent les poursuites. On ne répond plus au téléphone. On participe de moins en moins à la vie sociale.

Et tout d'un coup, une affiche dans le bus, une discussion entre amis, une émission de radio ou de télé, un flyer à l'Office des poursuites et le déclic se fait. Un premier rendez-vous au CSP pour tout mettre à plat au-delà de la honte.

Le défi pour nous les professionnelles est de permettre à ces personnes de retrouver un sentiment de respect, de dignité et de les accompagner dans leur combat contre cette spirale du surendettement.

Dans un premier temps, il faut vérifier l'accès aux droits sociaux. Puis s'ensuit un travail administratif, long et souvent fastidieux pour retrouver un équilibre.

Parfois, les usagers et les usagères arriveront à sortir de l'endettement.

D'autres fois, elles ne referont plus de nouvelles dettes tout en restant saisis.

Quelques fois, c'est trop dur, elles se découragent.

La plupart du temps, le travail se compte en années pour accompagner les personnes dans les innombrables démarches qui vont leur permettre de tenir la tête hors de l'eau.

BILAN DES ACTIVITÉS COLLECTIVES

Membre fondateur de Dettes Conseils Suisse (DCS), l'association faîtière qui chapeaute les services d'assainissement financier à but non lucratif, le SSP participe régulièrement aux rencontres réunissant les différents acteurs de ce réseau.

Sur le plan cantonal, plusieurs réunions annuelles sont organisées en alternance par le SSP, Caritas et l'Unafin, les trois partenaires de la **plateforme « Gestion de budget spécialisée »** mandatée par l'Etat de Vaud. Elles permettent d'échanger des informations sur les réalités rencontrées sur le terrain et d'inviter des représentant-e-s des services sociaux et étatiques avec lesquels nous sommes en contact.

Selon un mode de faire et un but similaires, le SSP participe aux séances du groupe de travail des services romands de DCS. A ces occasions, nous mettons en commun nos différentes expériences et soulevons des problématiques pouvant y compris être relayées sur le plan national par le biais de DCS. Ces derniers mois, la question d'une réglementation des frais demandés par les maisons de recouvrement a ainsi par exemple occupé une part importante des échanges.

Ces rencontres sont essentielles pour faire connaître nos manières de travailler respectives, dans le but de pouvoir transmettre des informations actualisées aux usagers-ères qui font appel à nos services et ainsi mieux les défendre. Elles participent également à notre formation continue, en constituant des moments où nous nous donnons le temps de nous interroger sur nos manières de faire et de vérifier dans quelle mesure elles peuvent ou doivent être adaptées aux changements de lois ou de pratiques qui touchent le domaine des dettes.

Rencontrer régulièrement les acteurs et les partenaires de terrain est un moyen incontournable et précieux pour être en mesure de répondre de la manière la plus pertinente possible aux demandes qui nous sont adressées.

Ces moments d'échanges sont également indispensables pour nourrir et ajuster le contenu des **formations dispensées par le SSP aux professionnel-le-s** actifs dans d'autres domaines sociaux, mais confrontés à la question de l'accompagnement des personnes endettées ou surendettées.

En 2016, le secteur a dispensé les formations suivantes:

- 2 sessions de 2 jours pour le SPAS (public : les assistant-e-s sociaux des CSR)
- 2 sessions de 2 jours dispensés au CSP (public : les assistant-e-s sociaux des secteurs autres que les CSR)
- 1 session de 2 jours pour Pro Senectute (public : les assistant-e-s sociaux de Pro Senectute)
- 2 jours à la HES-FR (public : les étudiant-e-s en filière travail social)

Lieux de permanence et consultations

Lausanne
Payerne
Yverdon





*Isabelle Bonjour, Florence Gentili, Aline Pingoud, Andrea Egli, Corinne Feusier, Géraldine Michaud
Manque : Michèle Jeanmairret, qui a pris sa retraite en février*

STATISTIQUES

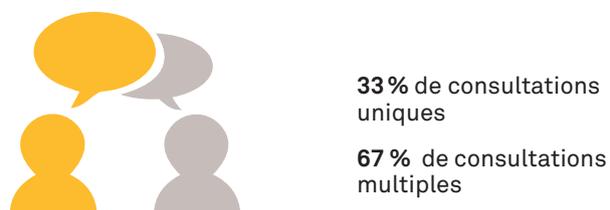
	Usagers-ères	Nouveaux usagers-ères	Consultations
Gestion du budget spécialisée	545	313	1'660
Action polyvalente	97	92	230
Sous-total usagers-ères	642	405	1'890
Conseils à professionnels et tiers (GBS)			85
Total	642	405	1'975

Le service a en outre participé à l'animation de la ligne téléphonique Info Budget et répondu dans ce cadre à environ 378 appels qui ne sont pas comptabilisés ici et s'ajoutent au volume total d'activité.

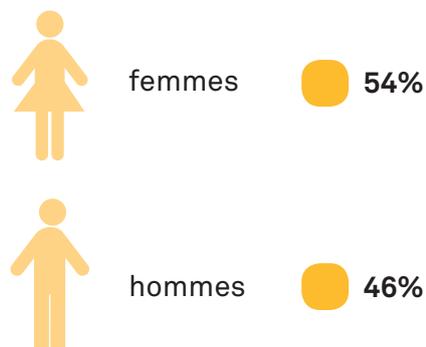
Domicile des usagers-ères



Type de consultations



Genre



En 2016, les prestations de gestion de budget spécialisée ont représenté près de 90% des consultations.



GESTION DE BUDGET SPÉCIALISÉE (GBS, SURENDETTEMENT)

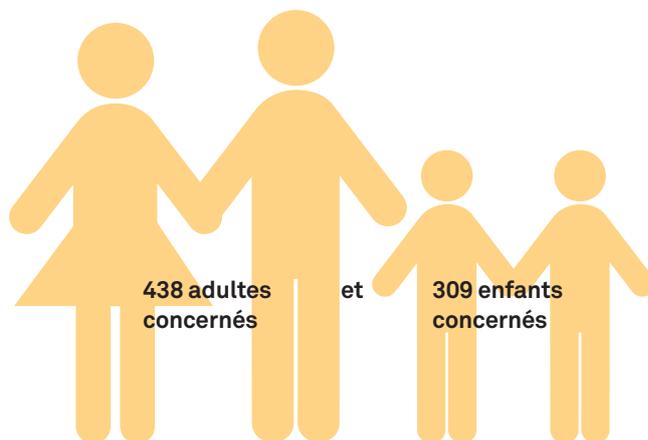
Le SSP fait partie des trois services vaudois spécialistes du désendettement.
En tout, 1'745 consultations ont été effectuées par le CSP dans le cadre de la GBS.

En 2016, le Service social polyvalent

a suivi 545 situations de personnes surendettées.

Les nouvelles situations de l'année sont relevées à ce titre dans la statistique des services constituant Dettes Conseil suisse. En voici les résultats.

313 nouvelles situations



Le montant total des dettes recensées s'élève à 20'480'188 francs.

Le montant moyen des dettes est de 67'369 francs. Le montant médian¹ est de 38'845 francs.

Combien de dettes? Et de quelle sorte?

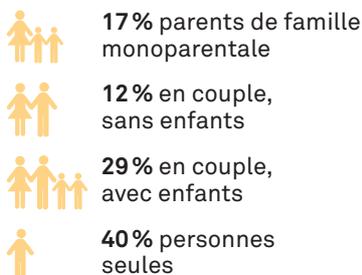
Principaux types de dettes	Type de dette présente dans:	Montant total
Dettes fiscales	64 % des cas	6'148'741.-
Crédits au comptant	27 % des cas	2'999'962.-
Dettes diverses	53 % des cas	2'993'946.-
Caisse maladie (primes et participations)	52 % des cas	1'839'134.-
Loyers, intérêts hypothécaires	10 % des cas	735'138.-
Dettes privées (entourage, famille, employeur)	13 % des cas	576'618.-
Cartes de crédit	21 % des cas	375'141.-

¹La médiane est la valeur située au milieu d'une série de nombres lorsque ces nombres sont placés en ordre croissant. Elle constitue un indicateur plus pertinent que la moyenne qui est fortement influencée par les valeurs extrêmes.

Qui sont les personnes surendettées ayant eu recours au SSP?

384 adultes surendettés :

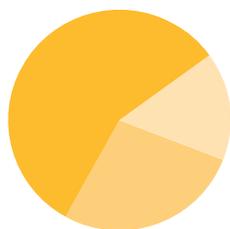
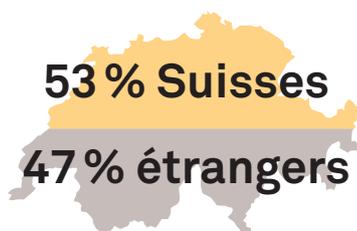
50 % femmes
50 % hommes



22 % sans formation (école obligatoire)

55 % formation de niveau secondaire 2 (apprentissage, baccalauréat)

15 % formation supérieure (université, hautes écoles)



Quels sont leurs revenus?



Dans 74 % des cas, une activité salariée
Dans 39 % des situations, des prestations d'assurances sociales sont touchées (chômage, perte de gain, assurance invalidité).

Dans 9 % des cas, des prestations de l'aide sociale sont perçues et dans 9 % des situations des contributions d'entretien ou des pensions alimentaires.

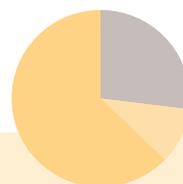


Le revenu moyen du ménage est de 4'975 francs, le revenu médian¹ se situe à 4'500 francs.

Causes ayant mené aux difficultés financières

Pour les plus fréquentes:

- **des modifications de la situation du ménage sont liées à:** séparation ou divorce, 26%, constitution d'un ménage 15% (mariage, départ domicile parents), arrivée d'un enfant 7%;
- **en lien avec l'emploi:** workingpoor 19%, chômage 10%, échec activité indépendante 12%;
- **la maladie, accident, handicap,** dans 29% des cas;
- **d'insuffisantes compétences administratives,** dans 22% des cas;
- **une gestion téméraire,** dans 30% des cas, 8 fois sur 10 associée à d'autres causes.



Dans 80 % des cas, la durée de l'endettement est de trois ans et davantage.

47 % des ménages concernés sont **endettés depuis plus de cinq ans.**

22 % sont **endettés depuis plus de 10 ans.**



SECTEURS SOCIAUX

PRÉVENTION DE L'ENDETTEMENT NON MAÎTRISÉ DES JEUNES

PAR JET SERVICE ET LE SERVICE SOCIAL POLYVALENT
ACCOMPAGNÉ DU SECTEUR POLITIQUE ET RECHERCHE SOCIALES



Le CSP déploie des actions de prévention de l'endettement non maîtrisé auprès des jeunes, en collaboration avec le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC), dans le cadre du Programme cantonal de prévention du surendettement, financé par le Canton et les communes.

PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ

Le programme de prévention de l'endettement non maîtrisé des jeunes a débuté grâce au Conseil de politique sociale en 2007.

L'action de prévention a été mise à disposition des écoles professionnelles, des gymnases, ainsi que des établissements de la transition du canton de Vaud. De plus, les établissements entrés dans le programme et menant l'action de manière plus ou moins autonome peuvent bénéficier d'un suivi qui vise à maintenir un bon niveau

d'implication et d'intérêt pour la démarche et à terme une pérennisation.

Depuis 2014, les Semestres de motivation (SEMO, faisant partie des établissements de la transition) ont été intégrés au programme à raison de deux SEMO par année (6 en tout dans le canton). Lors de cette année 2016, le SEMO Nord est entré dans la démarche à raison de 7 ateliers et d'un stand lors d'une journée « prévention » réunissant parents et jeunes du SEMO sur la place Pestalozzi d'Yverdon.

En 2015, une réflexion a été démarrée pour mener des interventions au sein des HES (Hautes écoles spécialisées). En 2016, le contenu spécifique pour ce public a été créé et un programme a été planifié en vue d'une intervention sous forme de stands en mars 2017 à l'EESP ainsi qu'à la HEIG-VD. Une rencontre a eu lieu à l'école La Source.

Par ailleurs, depuis 2014, à la suite à l'évaluation générale du Programme cantonal de prévention du surendettement (PPS) qui a mis en évidence la nécessité de viser en priorité les jeunes, le CSP et ses partenaires ont développé des actions en direction des jeunes en milieu extrascolaire. En 2016, le CSP a poursuivi ses collaborations et en a mis sur pied de nouvelles.

ACTIONS EN MILIEU SCOLAIRE

Deux axes sont mis en œuvre dans le cadre des établissements du post-obligatoire. Le premier axe, le suivi, concerne les établissements dans lesquels les actions de mise à disposition ont eu lieu au cours des années précédentes, et qui se trouvent en 2016 dans la phase de réappropriation et de pérennisation ainsi que les établissements déjà sensibilisés et menant l'action de manière autonome. Pour ces établissements, un suivi important a été proposé en 2016, en direction des enseignant-e-s et des étudiant-e-s et apprenti-e-s. Le CSP a par exemple mis à jour l'un des outils principaux, à savoir le document «Histoires d'argent».

Le CSP a aussi créé un nouvel outil, le «Quiz impôts». Ce dernier permet, lors des interventions dans les classes, de faire un focus sur cette problématique. Il a aussi rédigé un descriptif des différents modes de paiement. Enfin, l'équipe a rédigé un manuel d'utilisation pour les clips vidéo réalisés en 2015 et qui constituent dorénavant un nouvel outil de prévention.

Le second axe concerne l'initiation et la mise à disposition du modèle de prévention à de nouveaux établissements. Nous sommes donc intervenus dans un nouveau Gymnase (la Cité), ainsi que dans une nouvelle école professionnelle (Ecole professionnelle commerciale de Nyon).

ACTIONS EN MILIEU EXTRASCOLAIRE

En 2016, les actions pilotes en milieu extrascolaire commencées en 2014 ont été poursuivies, en collaboration avec les organismes concernés – principalement le délégué cantonal à la jeunesse, le groupe de liaison des activités de jeunesse (GLAJ-Vaud), la Fondation lausannoise pour l'animation socioculturelle (FASL), ainsi que l'Association CIAO.

La rubrique **Argent de Ciao.ch** a comptabilisé 28 questions en 2016, ce qui est un peu inférieur à 2015. En revanche, les pages informatives ont été lues à de très nombreuses reprises (plus de 124'000 fois), et elles sont consultées en moyenne pendant 13 minutes, ce qui est sensiblement supérieur aux chiffres de 2015. Les questions-réponses sont également vues un très grand nombre de fois, laissant penser que chaque question-réponse peut servir à d'autres internautes, selon un effet démultiplicateur.

Deux **Dîners Quiz** ont eu lieu en 2016, l'un à Gland et l'autre à Epalinges. Ces dîners Quiz ont été proposés par les communes et le CSP est intervenu sur les questions d'argent et de dettes, mais aussi sur des questions plus générales liées à la jeunesse (formation, devoir d'entretien, bourses, etc.)

Le CSP a poursuivi son accompagnement du projet «**La Machine à Dépenser (MàD)**» de la Maison de Quartier du Désert (FASL), entamé en 2014. En 2016, a

eu lieu la finalisation de la machine, sa présentation au grand public ainsi que l'organisation de la tournée dans différents centres d'animation socioculturels.

Le CSP a aussi dispensé une formation en direction des animateurs-trices et moniteurs-trices des centres de loisirs et maisons de quartier allant accueillir la MàD.

FOCUS SUR:

La Machine à Dépenser, un outil pour parler d'argent avec les jeunes

Le CSP a participé à la création de la Machine à Dépenser, un nouvel outil de prévention ludique et complet. Cette machine, inspirée de la célèbre machine à distribuer des snacks et autres produits, très présente dans l'espace public, permet aux jeunes de se confronter à la réalité d'un budget. L'animation consiste à octroyer une somme disponible au jeune, celle qui correspond à sa réalité, et ce dernier effectuera ses achats en choisissant différents produits contenus dans la MàD. Son compte est directement débité du montant de ses achats au fur et à mesure que son panier se remplit. Cet exercice, effectué en présence d'un-e travailleur-euse social-e, permettra au jeune de se confronter à la réalité, d'aborder la question des besoins et des envies de vérifier l'utilité d'un budget, de poser des questions, etc.)



copyright Laetitia Gessler



TABLEAU SYNTHÉTIQUE DES ACTIONS RÉALISÉES PAR LE CSP EN 2016

Ecoles professionnelles	En milieu scolaire
CEMEF	4 ateliers
EPSIC	2 ateliers
ETML	5 ateliers
CEPM	1 présentation-sensibilisation pour les enseignant-e-s en vue d'ateliers en 2017
EPCN	1 rencontre et 1 atelier
Apprenti-e-s et stagiaires MPC Caisse compensation	1 atelier
Gymnases	En milieu scolaire
Auguste Piccard à Lausanne	8 ateliers
Cité	1 rencontre et 1 atelier
Transition	En milieu scolaire
OPTI Vevey	3 ateliers
COFOP	2 ateliers
SEMO Broye Payerne	3 ateliers
SEMO Nyon	1 atelier
SEMO Nord Yverdon	1 rencontre, 7 ateliers, 1 stand pour tous les jeunes du SEMO
HES	En milieu scolaire
EESP et HEIG-VD	Elaboration et planification des actions de mars 2017
La Source	1 rencontre en vue d'action
En milieu extrascolaire	
ciao.ch	Gestion de la rubrique, réponses aux questions
MàD	Finalisation de la machine, présentation au grand public, organisation de la tournée, formation des animateurs-trices et moniteurs-trices de la FASL
Dîner Quiz	2 Dîners Quiz (Gland, Epalinges) et 1 présentation aux communes vaudoises

COORDINATION, PLANIFICATION ET COMMUNICATION

Un important travail de coordination et de planification des actions en milieu scolaire a été réalisé en 2016. En effet, les différentes actions du programme en milieu scolaire nécessitent quantité de prises de contact avec les établissements, et/ou avec les enseignant-e-s, de réponses à leurs questions et initiatives, d'organisation et de préparation de séances, de planification et d'organisation d'interventions dans les établissements, de lecture de documents provenant des établissements, etc.

Le CSP poursuit également un travail de réflexion sur la problématique de l'argent et du surendettement, afin d'être à même de mener les interventions de manière professionnelle spécialisée. L'expérience accumulée depuis 2007 fait ainsi du CSP un expert en matière d'argent et de prévention du surendettement envers les jeunes, ce qui permet de documenter des thématiques et de faire des propositions d'amélioration de dispositifs, etc.

La communication sur les divers aspects de ce programme est importante. De nombreux interlocuteurs, enseignant-e-s de HES, organisateurs de colloques et ateliers, étudiant-e-s travaillant sur ces questions, journalistes, etc., s'adressent au CSP pour présenter la démarche et/ou en tant que spécialistes de la prévention primaire et secondaire, voire tertiaire de l'endettement des jeunes. Ces sollicitations représentent du travail et nourrissent en retour la réflexion.

En 2016, notamment :

- Un document de travail concernant le thème des impôts, en particulier les difficultés rencontrées par les jeunes en matière de taxation d'office.
- Une rencontre avec le responsable d'Iconomix, afin de s'informer mutuellement des actions menées et des publics visés au sein de la scolarité post-obligatoire.
- Une proposition de sensibilisation-formation pour les assistants sociaux des Offices des Mineurs du Service de protection de la jeunesse (SPJ), destinée à faciliter la détection des problématiques susceptibles de conduire à un endettement des jeunes et l'orientation vers des organismes spécialisés.
- Participation à une rencontre PICSAJ – espace d'information et d'échanges pour les communes vaudoises sur les questions de soutien aux activités de jeunesse – destinée à faire connaître l'outil « Dîner Quiz ».
- Une présentation de « la Machine à Dépenser » lors d'une séance plénière réunissant l'ensemble des organismes actifs dans le Programme de prévention du surendettement (PPS) du canton.
- Une conférence de presse afin de présenter la Machine à Dépenser.
- Une discussion avec deux journalistes réalisant une émission pour *Temps Présent* pour leur transmettre les constats tirés de la pratique du CSP en matière d'endettement, de prévention, et des constats concernant les jeunes en lien avec l'argent.
- Une rencontre de suivi avec ciao.ch à propos de la rubrique Argent et d'un éventuel site internet pour les jeunes, etc.



copyright Rebecca Bowring



SECTEUR SOCIOCOMMERCIAL

RAMASSAGE ET VENTE D'OBJETS D'OCCASION



L'objectif du secteur est de mettre à disposition du public des objets de seconde main en bon état à des prix modérés, de générer du bénéfice afin de contribuer au financement des consultations gratuites et de participer au développement durable en prolongeant la vie d'objets encore utiles.

FOCUS SUR:

Les objets que les Galetas peuvent revaloriser

Les Galetas ont un grand défi à relever. Ils se doivent de n'offrir à la vente que du matériel revendable, à savoir en très bon état, correspondant à la demande des clients et à l'assortiment déjà en stock. Les responsables des magasins ont en effet des objectifs financiers à remplir pour que le budget du CSP soit tenu, comme n'importe quel

magasin. Ils ont pour but de dégager un bénéfice, tout en mettant du matériel peu cher à disposition des petits budgets. Autrement dit, il faut qu'il y ait du roulement dans le magasin et pour que les objets se vendent bien, ils doivent correspondre au goût de la clientèle et être en très bon état, propres, etc. Certains types de meubles ou de série de livres notamment doivent donc parfois être éliminés car ils ne pourront pas être vendus. Toutes les collaboratrices et collaborateurs des lieux de vente font un très important travail de tri de la marchandise reçue. Ainsi, les Galetas contribuent aussi de cette manière à une élimination durable des déchets.

Lors du ramassage de marchandises, les Galetas ont à cœur d'accueillir les dons avec bienveillance et tact tout en rappelant les exigences auxquelles ils sont soumis sur le plan commercial. C'est pourquoi les personnes qui appellent le CSP avec la très bonne intention de donner quelque chose se voient « soumises à la question » d'une manière qui peut parfois être mal perçue. Les collaboratrices et collaborateurs doivent en effet s'enquérir de l'état des meubles ou des objets, connaître leur âge, voire même pouvoir disposer d'une photo. Ils ne peuvent pas, par exemple, aller chercher tout le contenu d'un appartement sans avoir d'abord fait une visite et envisagé

CIRCUIT DE LA MARCHANDISE



Une personne a des objets à donner
Elle appelle un des Galetas
Description des objets
Si possible, envoi des photos des objets par mail au Galetas



Visite du collaborateur sur place
Explications sur :
ce qui peut être revendu et donc enlevé gratuitement
ce qui n'est pas revendable et qui doit être débarrassé
L'enlèvement des objets et meubles se fait gratuitement si assez d'objets sont susceptibles d'être mis en vente
Le débarrasage d'objets et meubles non revendables peut être effectué, sur facture (après présentation d'un devis)



Le Galetas vient chercher les objets chez le donateur ou la donatrice



L'objet arrive au Galetas - il est réhabilité au besoin : tri, nettoyage, etc. puis taxé (fixation du prix) et mis en vente



Une personne vient au Galetas et achète l'objet qui repart pour une nouvelle vie

quelles ventes ils pourraient espérer du matériel présenté. C'est la raison pour laquelle les Galetas de la Blécherette et de Montreux font aussi des offres de débarrasages payants pour les personnes qui le souhaitent. Dans ce cas-là, un devis est proposé en fonction de la quantité de matériel qui peut être revendu dans les magasins et celle qui sera amenée à la déchetterie.

BOUTIQUES

Deux équipes de bénévoles fidèles et dévouées ont continué de mener les affaires des deux Boutiques de Lausanne et Morges. Les résultats financiers sont stables. Un grand merci à toutes et tous.

GALETAS

Galetas de la Broye

Le Galetas de la Broye continue son parcours prometteur. Chaque année, le chiffre d'affaires augmente, grâce

aux dons toujours plus nombreux, à la clientèle fidèle et nouvelle, et au bouche-à-oreille qui fonctionne très bien dans toute la région au-delà de Payerne. Ces bons résultats ont pu déboucher sur l'engagement d'un collègue qui apporte un soutien très précieux au responsable, permettant notamment d'assurer plus de ramassages à domicile.

Le secteur « livres », qui rapportait très peu il y a quelques années, n'a cessé d'augmenter sur les trois dernières années. Le rayon, extrêmement bien achalandé est très fréquenté, par des personnes qui ont pris l'habitude de venir vérifier si le livre qu'il cherche est en stock au Galetas avant de le commander dans une librairie de livres neufs. Le Galetas a reçu, comme les deux années précédentes, des dons importants de marchandises, cette année par exemple, un stock de 500 paires de chaussures neuves. Le responsable tient à remercier tous ces donateurs et ces donatrices, ainsi que les partenaires du Galetas que sont le Centre vaudois de gestion des programmes d'insertion (CGPI), le Service de probation du canton de Fribourg et le Service civil pour la bonne collaboration.



Galetas de la Broye

Nombre de ramassages :
500

Nombre de clients par jour :
100 à 150

Chiffre d'affaires en 2008 (entrée en fonction du responsable actuel) :
Fr. 150'000

Chiffre d'affaire en 2016 :
Fr. 227'000

Galetas de la Blécherette

Les objectifs visés ont été atteints : le nombre de propositions de dons de matériel est en hausse, autant celui qui provient des tournées de ramassage que celui qui est amené directement au magasin par les donateurs.

Cette année encore, les collaborateurs du Galetas de la Blécherette ont accompli de nombreux ramassages payants – pour des personnes devant vider l'appartement de leur parent décédé par exemple – qui ont occasionné des compliments reçus avec reconnaissance. Ces collègues interviennent dans des périodes délicates de l'existence où il est important de faire preuve de tact et de bonne volonté en maniant des objets remplis de

souvenirs pour ces clients.

La signalétique à l'extérieur du panneau a été complètement refaite : des grandes bâches fixées en hauteur sur le bâtiment pour une visibilité accrue depuis la route – et des panneaux d'indications à l'entrée.

Le secteur « textile » fut aussi réaménagé, gagnant un quart de surface en plus, afin de faciliter l'accès pour le public.

Galetas de Montreux

L'année 2016 a été riche en événements et en découvertes. Le nouveau responsable a changé et augmenté le temps d'ouverture au public avec l'ajout d'un après-midi.

Une vente extraordinaire en avril, la Foire des Planches à Montreux samedi et dimanche en octobre, la Foire Saint-Martin à Vevey en novembre furent les événements qui ont ponctué l'année. S'ils occasionnent du travail supplémentaire, ils donnent une visibilité importante au Galetas.

Le travail et les efforts fournis par toute l'équipe ont contribué à un excellent résultat financier, 38,6% de plus qu'en 2015. Un grand merci à elle!

De plus, le responsable a pu mener un travail d'exploration avec les bénévoles et un animateur extérieur en vue des changements qui devraient découler de la fin du bail du local actuel, et cela grâce au soutien financier de la Fondation Fondia.

UN IMMENSE MERCI

à toutes les personnes bénévoles qui offrent leur temps et leurs compétences au CSP !

Ouvrir des sacs de 100 litres bourrés d'habits ou d'objets, vider des cartons-bananes remplis de vaisselle ou de livres, trier, jeter, nettoyer, plier, repasser... Installer et réinstaller des centaines d'objets de toutes sortes, accueillir la clientèle, ranger et ranger encore !

Sans eux, nos magasins n'existeraient pas. Le Centre social protestant leur en est très reconnaissant !

**Lausanne, Montreux
Le Mont-sur-Lausanne, Morges,
Payerne.**



RÉSULTATS DE TOUS LES GALETAS:

Résultats financiers	
Payerne	21'334.95
Montreux	101'787.94
Blécherette	118'444.16
EdM	25'351.05
Morges	10'906.55
Total	277'824.65

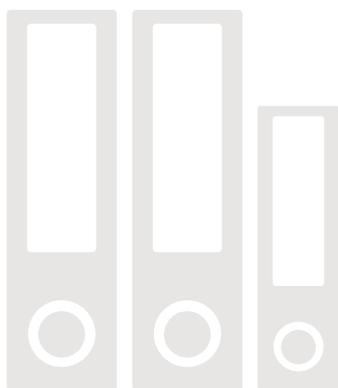


Olivier Gretler, Jérôme Aigroz, Nathanaël Duttweiler, Yannick Martin, Amar Lefrad, Eric Schaffter, Olivier Walther



SECTEURS DE SOUTIEN

ADMINISTRATION



Le secteur Administration et finances est chargé de mettre à disposition des autres collaborateurs et collaboratrices du CSP une structure leur permettant d'exercer leur métier et ainsi de fournir les prestations de l'association.

UNE ANNÉE DE CHANGEMENTS

Les départs successifs du responsable du secteur, après 9 mois d'activités, et du responsable Finances, après plus de 10 ans de collaboration pour lesquels l'institution le remercie, ont nécessité beaucoup de ressources et de capacité d'adaptation pour assurer la gestion courante de l'institution : comptabilité, suivi budgétaire, gestion des infrastructures.

Dans ces circonstances, le soutien stratégique au secteur de Ramassage et vente d'occasion (notamment le projet immobilier du Galetas de Payerne) n'a pas pu être réalisé avec la même intensité tout au long de l'année.

Le secrétariat a assumé l'ensemble de ses tâches usuelles : l'appui pour les séances (convocations, procès-verbaux, intendance, etc.), correspondance, documents, archivage, information interne ; le suivi des inscriptions et facturations pour l'ensemble des cours et formations données par les secteurs sociaux.

Le secteur a en outre assuré l'appui à la recherche de fonds (gestion des adresses, remerciement des dons) ainsi que l'interface entre les collaborateurs et les collaboratrices pour toutes les questions relatives à l'informatique.

Les ressources humaines ont eu à faire face à une année très chargée en matière de recrutements. Il a aussi été fortement impliqué dans le travail lié à la transition entre deux directions.

Un nouveau statut du personnel a pu être finalisé et validé, après plusieurs années de chantier, par le Comité en novembre.

Le secteur a pris congé d'une assistante RH fort appréciée, Catherine Corboud, que nous remercions beaucoup pour son engagement professionnel.

FOCUS SUR: La vente de chocolat

Le secteur a aussi assuré l'organisation de la vente annuelle de chocolat impliquant le travail de coordination avec les paroisses, les demandes d'autorisations, la commande et la gestion des stands à Lausanne.

Rappelons que cette vente est mise sur pied grâce à la collaboration avec les paroisses réformées dans tout le canton, qui installent des stands de vente dans leur ville ou font la promotion du CSP à la sortie des cultes ou d'autres manifestations paroissiales. La plus grande part de cette vente leur est due et le CSP remercie de tout cœur l'ensemble des responsables de vente et des bénévoles qui se sont cette année encore investi-e-s pour

récolter des fonds et faire connaître l'institution lors d'un week-end de présence dans les rues.

En ville de Lausanne, ce sont les collaborateurs et les collaboratrices du CSP qui ont, comme chaque année, animé les stands, une manière différente de rencontrer le public et d'expliquer leur travail.

Vente annuelle des plaques de chocolat

Produit de la vente annuelle :

Fr. 44'861.95

Achat de la marchandise :

Fr. 19'110.90

Résultat :

Fr. 25'751.05

Nombre de paroisses ayant participé à la vente :

71 (60 en 2015)

UN GRAND MERCI À TOUTES LES ÉQUIPES !

L'ÉQUIPE DES SECTEURS DE SOUTIEN



Aline de Palézieux (Administration), Caroline Regamey (Politique et recherche sociales), Maddalena Mariotti (Nettoyage), Bastienne Joerchel (Directrice), Pierrette Cimino (Nettoyage), Evelyne Vaucher Guignard (Communication et Editions), Maryline Dongiovanni (Ressources humaines), Anne-Claude Baud (Administration), Céline Erard (Secrétaire générale)

Manquant : Fabrice Vauthey, Mike Winzeler, Patrice Vionnet, qui ont quitté le CSP en 2016.



SECTEURS DE SOUTIEN COMMUNICATION ET ÉDITIONS



Le secteur assure la communication externe de l'institution, dans le canton de Vaud et au niveau romand, en veillant à sa cohérence. Plusieurs objectifs sont visés : faire connaître ses prestations et leur évolution, ainsi que les prises de position de l'institution ; mais aussi véhiculer une image forte et positive afin de soutenir la recherche de fonds.

FOCUS SUR :

Une soirée de soutien inédite

L'Esprit Sainf', lieu d'église de l'EERV (Eglise évangélique réformée du canton de Vaud) a souhaité soutenir l'activité du CSP en organisant un concert de soutien. Lequel concert s'est transformé par l'enchantement de la créativité de ses organisateurs et de ses organisatrices, en une soirée magique, offrant le spectacle de danseurs et de danseuses de tango évoluant au beau milieu de l'église Saint-François de Lausanne !

Très bien fréquenté, ce spectacle a atteint ses objectifs de dégager un bénéfice au profit du CSP. Il a aussi permis à des mondes différents de se côtoyer, puisque le spectacle était suivi d'une « milonga », c'est-à-dire une soirée de danse ouverte à tous les danseurs de tango.

Un grand merci à son initiateur, le pasteur Jean-François Ramelet, aux musiciens Thomas Dobler, Adam Taubitz, Rätus Flisch et Denis Croissonnier. aux danseurs de l'école de tango de Lausanne Mauricio Borgarello, Eric Breuss, Nadja Pankratova, Marie-Elodie Vattoux, à l'agence « Plates-Bandes », et à l'entreprise R. Monti pour la partie apéritive.

**PREMIER TANGO
à SAINT-FRANÇOIS**

VENDREDI 18 MARS 2016, 19H30
Église Saint-François, Lausanne

CONCERT - HOMMAGE À ASTOR PIAZZOLA
APÉRITIF ARGENTIN, MUSIQUE ET TANGO!

Info : www.sainf.ch
Réservations : www.monbillet.ch

Soirée de soutien au
CSP
CENTRE SOCIAL PROTESTANT

PRODUCTION

Cette année, le secteur a notamment produit :

- Une signalétique pour marquer la présence des consultations du CSP dans les Centres sociaux régionaux des différentes villes du canton
- La communication et la signalétique des nouvelles permanences Info Migration de la Fraternité à Orbe et Renens
- Des nouvelles éditions des différents dépliants de présentation de l'institution et des secteurs, fort prisés des partenaires du réseau social (des milliers d'exemplaires distribués chaque année)
- Une signalétique renouvelée au Galetas de la Blécherette
- Des annonces publicitaires pour le secteur des ventes

Cela avec le renfort provisoire et très bienvenu, dès septembre d'une assistante engagée à 30%. Son engagement a permis d'absorber le travail supplémentaire induit par le développement de la Fraternité notamment. Ses compétences spécifiques ont été précieuses pour l'analyse de notre travail de communication sur les réseaux sociaux et nos sites internet. En effet, le CSP dispose d'une page facebook et d'un site internet pour le CSP ainsi que pour les Galetas, de manière à pouvoir bien différencier les messages en fonction des publics cibles.

LE JOURNAL DU CSP

Les 4 numéros annuels du journal du CSP *Nouvelles*, tirés à 17'000 exemplaires, ont comme objectifs de décrire le travail accompli par ses secteurs et de transmettre les prises de position de l'institution en lien avec le travail social accompli. Ils sont envoyés à tous les donateurs et les donatrices, qui peuvent ainsi se rendre compte de l'usage qui est fait de leurs dons.

En mars : Numéro commun aux 4 CSP suisses romands, témoignages sur la précarité.



En juin : L'évolution du Service social polyvalent, à l'occasion du départ d'une collègue au long cours, Michèle Jeanmairet, assistante sociale au CSP pendant 34 ans.

En septembre : Dossier sur les 10 ans de Jet Service-Riviera et sa prestation «Droits des jeunes» à Vevey.

En décembre : Changement à la tête du CSP : regards croisés entre Hélène Küng et Bastienne Joerchel ; prises de position du CSP sur les bourses d'études, la mendicité et l'accès des travailleurs âgés ou invalides ayant droit aux prestations complémentaires.

CAMPAGNE DE MARS

Les 4 CSP et l'agence Buxum ont eu le plaisir de recevoir une récompense au Swiss Poster Award 2015, où la campagne [visuel Swiss Poster Award] a reçu le deuxième prix dans la catégorie «Poster Innovations!»

En 2016, cette campagne de notoriété et de recherche de fonds des 4 CSP s'est faite dans le prolongement de celle de l'année précédente. Une déclinaison plus personnalisée annonçait :

«votre voisine» «votre proche» «votre collègue... vit dans la précarité et la peur des lendemains».

Déclinée à nouveau sur les transports publics, des affiches, des annonces digitales et les réseaux sociaux, elle a rempli sa mission de visibilité.

WWW.COMMUNICATION

VOTRE VOISINE

VIT DANS LA PRÉCARITÉ AVEC LA PEUR DES LENDEMAINS !

GRÂCE À VOS DONS, VOUS PERMETTEZ À CETTE PERSONNE D'ÊTRE ACCOMPAGNÉE ET CONSEILLÉE PAR LES PROFESSIONNEL-LE-S DU CSP.

LA PRÉCARITÉ TOUCHE PLUS DE PERSONNES QUE VOUS NE LE PENSEZ. WWW.CSP.CH
CSP 10-2143-2



CSP
CENTRE SOCIAL PROTESTANT



SECTEURS DE SOUTIEN POLITIQUE ET RECHERCHE SOCIALES



Ce secteur met à disposition de l'institution les compétences de sociologue de la titulaire, afin de documenter et d'analyser les problématiques identifiées dans les consultations du CSP, et de les thématiser de manière à les rendre visibles auprès des décideurs politiques et de la population. Il fournit un appui aux secteurs sociaux et à la direction en matière d'orientation de l'action du CSP, de prises de position et de développement de projets.

STATISTIQUES ET RAPPORTS

La chargée de politique et recherche sociales a exploité et traité les statistiques de tous les secteurs sociaux en vue des demandes de subvention du CSP et pour son rapport d'activités.

Elle a aussi produit les données pour les rapports spécifiques concernant certaines activités des secteurs : permanences info-conseil migration régionales de la Fraternité, permanences Ginkgo, EESP et HEIG de Jet Service, ainsi que les informations pour les relevés statistiques communs à plusieurs services, comme ceux de Dettes Conseil Suisse, qui regroupe les services spécialisés en gestion de dettes, et celui du dispositif de Gestion de budget spécialisée du canton de Vaud.

Dans le courant de l'année, elle a contribué à produire et à analyser des relevés de données particulières, afin

d'éclairer l'évolution d'indicateurs faisant l'objet d'une attention spéciale ou certaines facettes du travail de l'un ou l'autre des secteurs sociaux ; par exemple les caractéristiques particulières du travail du secteur juridique dans le cadre de ses permanences, ou les raisons de la gratuité des interventions dans la consultation Couple et Famille.

SOUTIEN À PROGRAMMES

Elle a accompagné le programme de prévention de l'endettement non maîtrisé des jeunes mené conjointement par le Service social polyvalent et Jet Service en milieu scolaire et extra-scolaire (voir pp. 38-41). Elle a représenté le CSP lors des réunions avec les mandants (DFJC et DSAS), a participé à la coordination interne des actions, à l'élaboration et au suivi du plan de développement du programme. En 2016, on note une intéressante collaboration avec deux enseignant-e-s de l'École d'études sociales et pédagogiques (EESP) qui travaillent avec leurs étudiant-e-s sur le thème de la construction du rapport à l'argent chez les jeunes de milieux défavorisés. Des professionnelles des trois secteurs actifs sur le front de la prévention ont assuré les expertises des travaux de bachelor menés sur ce sujet.

Dans le domaine de la gestion de budget spécialisée (désendettement), effectuée par l'équipe du SSP, elle a représenté le CSP dans les différentes séances consacrées à ce programme, dont celles concernant le Fonds de lutte contre la précarité (fonds de désendettement). Elle a coordonné certaines préoccupations du secteur et en a relayé par des actions de lobbying, par exemple en transmettant une position sur l'inclusion des impôts dans le minimum des Poursuites aux parlementaires des Chambres fédérales.

Enfin, elle a poursuivi son soutien à la coordination des projets en matière d'intégration réalisés par la Fraternité

sur mandat du Bureau cantonal de l'intégration et de la prévention du racisme. Cela recouvre l'accompagnement général des activités concernées et la participation à diverses rencontres en lien avec le domaine, dont le point fort en 2016 a consisté à ouvrir deux nouvelles permanences régionales. Elle s'est également employée à répondre à des demandes émanant de régions du canton qui ne disposent pas encore d'une telle permanence.

CONTRIBUTIONS, INTERVENTIONS

La chargée de politique et recherche sociales a animé en alternance avec la Secrétaire générale les colloques réunissant les consultant-e-s des secteurs sociaux (consultation et accueil), qui alimentent les réflexions et échanges entre les professionnel-le-s du CSP. En 2016, on y a identifié par exemple une augmentation des problématiques psychiques des usagers-ères des différents secteurs, ou réfléchi ensemble sur le thème de la confidentialité dans le travail social.

Après plus de 10 ans de fonctionnement de la permanence Jet Service Riviera, elle s'est attelée à marquer le coup par la constitution et la rédaction d'un dossier consacré à cette activité (numéro de septembre des *Nouvelles* du CSP), puis en participant avec Jet Service à une présentation lors d'une séance du Forum Jeunesse Riviera réunissant de nombreux professionnel-le-s du réseau régional.

Enfin, elle est intervenue dans différents cadres, par exemple un cours sur les questions de pauvreté cachée, une petite contribution pour marquer les 10 ans d'ACC-Ent, ou la rédaction d'une entrée sur les prestations sous conditions de ressources pour le futur nouveau dictionnaire de politique sociale.

RÉPONSES À CONSULTATION ET PRISES DE POSITION

En 2016, elle a participé aux réflexions sur différents objets d'actualité et s'est employée à organiser des interventions ou du lobbying sur certains sujets mobilisant les secteurs sociaux. Elle a également contribué à produire les positions du CSP sur des cadres légaux en révision et rédigé, en collaboration avec les secteurs concernés, les réponses à consultation, ou prises de position :

- sur le projet de révision de la Loi sur l'action sociale vaudoise, avec Jet Service et le secteur Juridique
- sur l'avant-projet de révision de la Loi sur le Tribunal fédéral, avec l'apport du secteur Juridique et de la Fraternité
- sur le projet de nouveau dispositif vaudois de lutte contre la violence domestique (LOVD), avec la Fraternité et la CCF.

FOCUS SUR:

Un système harmonisé mais opaque

Pour la chargée de politique et recherche sociales, l'année 2016 restera marquée par certaines nouveautés dans le paysage social vaudois.

Au printemps 2016, la nouvelle Loi sur l'aide aux études et à la formation professionnelle est entrée en vigueur. C'est à cette occasion que le régime des bourses d'études a été intégré dans le système vaudois d'harmonisation et de coordination des prestations sociales et son fameux RDU (revenu déterminant unifié), constituant la dernière pièce venant compléter ce dispositif mis en œuvre en 2013. Cette intégration tardive a révélé de notre point de vue au moins deux effets paradoxaux :

d'abord parce que ce système qui vise une simplification administrative pour les usagers-ères (notamment ne plus devoir fournir des documents justificatifs à chaque demande de prestation) ainsi qu'une rationalisation des éléments pris en compte et des droits associés a produit, en ce qui concerne les bourses d'études, une nette diminution de la lisibilité des décisions. Du point de vue du CSP, si cette simplification s'est bien réalisée, c'est surtout pour les services de l'administration qui ont accès au système. Pour les usagers-ères et pour les professionnel-le-s de services non étatiques qui les conseillent, c'est une toute autre histoire, étant donné que l'accès même à l'information devient problématique, et source de ralentissement dans le traitement des dossiers. Au CSP, c'est essentiellement Jet Service qui s'est trouvé confronté à ces difficultés de lisibilité (par exemple décisions sur demandes de bourses sans éléments détaillés, nécessitant de renvoyer les jeunes demander les explications détaillées avant de poursuivre). Quant aux jeunes, nombreux sont les exemples de leur incompréhension et de leurs difficultés à trouver les éléments explicatifs recherchés, qui parfois se trouvent dans d'autres cadres légaux.

Ensuite parce que l'intégration de la dernière pièce manquante s'est produite au moment même de l'évaluation du nouveau système, échappant ainsi à l'analyse effectuée. C'est pourtant cette dernière pièce qui a révélé certains défauts : retards des décisions, dus à un défaut de jeunesse d'une part et au cumul des retards possibles d'autre part. Par exemple si une personne qui dépose une demande de bourse a droit à un subside à l'assurance - maladie (ou ses parents), elle devra d'abord demander et obtenir ce subside dont on tiendra compte dans le calcul de la bourse. Ces retards ont donné lieu à une situation relativement épique dans le contexte de la mise en œuvre de la nouvelle loi, dont les étudiant-e-s garderont sans doute un souvenir cuisant.

Espérons qu'avec les efforts d'information et de vulgarisation recommandés dans le cadre de l'évaluation du RDU, les usagers-ères ainsi que leurs conseillers-ères regagneront de leur pouvoir de compréhension et que le système gagnera en lisibilité pour tout le monde.



SECTEURS DE SOUTIEN

RESSOURCES HUMAINES



Le secteur gère l'ensemble de la politique des ressources humaines de l'institution, de la politique de recrutement, de formation à la gestion administrative des dossiers, ainsi que de l'accompagnement du personnel.

Les ressources humaines ont eu à faire face à une année très chargée en matière de recrutements. Le secteur a aussi été fortement impliqué dans le travail lié à la transition entre deux directions.

Un nouveau statut du personnel a pu être finalisé et validé, après plusieurs années de chantier, par le Comité en novembre.

Le secteur a pris congé d'une assistante RH fort appréciée, Catherine Corboud, que nous remercions beaucoup pour son engagement professionnel.

Le CSP emploie 59 personnes pour 43,8 EPT (équivalent plein temps).

DÉPARTS ET ARRIVÉES

Plusieurs personnes ont quitté notre institution en cette année 2016. Nous tenons à les remercier très chaleureusement pour leur contribution, leur professionnalisme et leur engagement qui permettent au CSP d'accomplir sa mission.

Bienvenue et merci également aux collègues qui ont rejoint l'équipe.

Accueil

Arrivée :

- Nathalie Manigley au 01.06.2016

Départ :

- Natalie Durussel au 30.04.2016

Administration

Arrivées :

- Anne-Claude Baud au 15.08.2016
- Charles Falciano au 01.10.2016

Départs :

- Fabrice Vauthey au 29.02.2016
- Mike Winzeler au 31.10.2016

Communication

Arrivée :

- Virginie Tulik au 01.09.2016

Juridique

Départ :

- Antoine Hartmann au 31.12.2016

Direction

Arrivée :

- Bastienne Joerchel Anhorn au 01.12.2016

Départ :

- Hélène Küng au 31.12.2016

Galetas

Arrivée :

- Jérôme Aigroz au 01.01.2016

La Fraternité

Arrivée :

- Maria Guadalupe De Iudibus Reichen au 01.05.2016

Départ :

- Angèle Bilemjian au 31.03.2016

Ressources Humaines

Départ :

- Catherine Corboud-Jaton au 31.07.2016

Service social polyvalent

Arrivées :

- Isabelle Bonjour au 01.02.2016
- Kevin Vesin stagiaire du 08.02.2016 au 08.07.2016

Départ :

- Michèle Jean-Mairet au 29.02.2016

BÉNÉVOLAT

Le secteur Ressources humaines s'occupe des tâches administratives et de diverses demandes spécifiques liées aux bénévoles, ainsi que d'organiser un moment festif en fin d'année, donnant ainsi l'occasion au CSP de remercier toutes les personnes qui donnent du temps pour notre institution. Le secteur RH sert de lien entre les bénévoles et les responsables des lieux de vente et travaille en collaboration avec ces derniers, ainsi qu'avec le coordinateur du secteur Ramassage et vente d'objets d'occasion.

Une centaine de personnes s'engagent bénévolement pour l'institution, principalement dans les magasins d'occasion, ainsi qu'au Comité et dans les autres instances de l'association et pour la vente de chocolat.

Un immense merci pour cet engagement précieux!



copyright Laetitia Gessler



SECTEURS DE SOUTIEN

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE



L'objectif du secteur est de contribuer à la bonne marche du CSP en assurant la mise en œuvre des décisions de la directrice, en collaboration avec les secteurs de soutien. D'être un appui opérationnel à la directrice et aux secteurs de soutien pour l'ensemble des activités institutionnelles et l'interlocutrice privilégiée des secteurs pour la conduite et la mise en œuvre des décisions institutionnelles.

SOUTIEN OPÉRATIONNEL

Les activités de soutien auprès de la directrice et de l'ensemble des instances de l'institution se sont renforcées tout au long de l'année 2016. Cela s'est traduit par exemple dans l'accompagnement de la mise sur pied fonctionnelle du fonds Budget des Autres (BdA) (voir l'encadré) : processus de validation à deux signatures, marche à suivre pour les demandes, évaluation du fonctionnement. La contribution à l'élargissement des permanences régionales de la Fraternité est une autre illustration. Afin de renforcer son rôle de facilitatrice, la secrétaire générale a suivi deux jours de formation sur l'évaluation participative.

La secrétaire générale a consacré une partie importante de son temps en cette année de transition pour accompagner le changement de direction survenu fin décembre, et la transmission des informations à la nouvelle directrice.

CSP ENTREPRISE FORMATRICE

Le CSP a une longue tradition d'activités formatrices : accueil de stagiaires, dispense de formations destinées aux professionnel-le-s par les collègues des différents secteurs et actions préventives auprès de divers publics-cibles. Les enseignements et l'expertise issus du travail de consultation sont ainsi partagés et valorisés, contribuant à faire du CSP un acteur incontournable de la politique sociale vaudoise. La secrétaire générale a démarré et coordonné la réflexion afin que les conditions cadres en amont permettent le bon déploiement de ces activités ; les pistes devront prendre vie à partir de 2017. En outre, elle représente le CSP Vaud au sein de la Commission Tripartite romande Travail social.

FOCUS SUR :

Principes d'action du CSP et code de déontologie du travail social en Suisse

La secrétaire générale a animé et préparé en alternance avec la chargée de politique et recherche sociales le colloque qui réunit l'ensemble des collègues qui tiennent des consultations. Plusieurs séances ont été consacrées au code de déontologie élaboré par AvenirSocial, l'As-

sociation suisse des professionnel-le-s du travail social (animation socioculturelle, petite enfance, éducation et travail social).

La lecture conjointe de ce document de référence a mis en lumière les points de convergence entre les différents secteurs – juridique, social, consultations familiales, accueil – qui travaillent pourtant chacun de manière bien spécifique. Ainsi, la posture d'ouverture à tous et à toutes, les principes d'égalité de traitement, d'autodétermination, de participation, d'intégration et d'empowerment, tout comme le refus de toute discrimination ou le devoir de reconnaître la différence sont communs à l'ensemble de l'équipe.

Le code de déontologie apporte un point de rencontre intéressant avec les valeurs qui guident l'action du CSP et l'approche globale du travail social qu'il préconise et ce sur deux volets.

Premièrement, l'approche globale des personnes reçues implique de tenir compte non seulement de l'ensemble de la situation personnelle, sans se cantonner à l'action

ciblée et spécialisée du secteur. La complémentarité des secteurs est une aubaine pour cette approche globale car elle permet, au besoin, d'orienter de manière complémentaire vers les collègues, ou de s'appuyer sur l'expérience des autres secteurs pour apporter des réponses plus larges. Cette approche invite à positionner aussi les situations personnelles dans leur contexte, c'est-à-dire en tenant compte du contexte économique, social, relationnel, sanitaire et des législations en vigueur. Ce parti pris est exigeant, car il se situe dans un environnement qui privilégie le ciblage des prestations.

Deuxièmement, le code de déontologie privilégie des valeurs de principes d'action pour le professionnel ou la professionnelle impliqué-e, face à soi-même, face à la profession, face à la société, face à sa propre organisation et au réseau social, face à la coopération interprofessionnelle. En ce sens, le code invite à un travail réflexif et documenté, un travail d'information et d'expertise qui contribue à consolider l'action sociale elle-même et le rôle que souhaite y jouer le CSP.

Budget des autres

« Budget des autres » est un fonds spécial du Centre social protestant qui permet de donner une aide financière ponctuelle d'urgence, d'un montant limité, à des personnes suivies par les conseillers, assistantes sociales ou juristes du CSP. Elles peuvent ainsi faire face à un coup dur, à une dépense imprévue qui aurait déséquilibré un budget familial modeste – et éviter la spirale de l'endettement.



COMPTES 2016 - EXTRAITS

BILAN AU 31 DÉCEMBRE



ACTIFS	2015	2016
LIQUIDITÉS		
Caisses	34'806.50	17'344.70
Comptes de chèques postaux	1'027'193.91	1'353'626.48
Banques	604'261.52	974'445.32
	1'666'261.93	2'345'416.50
RÉALISABLES		
Débiteurs	28'425.80	44'161.80
Débiteurs divers	0.00	14'882.60
Comptes courants divers	9'671.80	7'944.20
Marchandises Galetas	50'000.00	50'000.00
	88'097.60	116'988.60
ACTIFS DE RÉGULARISATION		
	145'037.95	330'783.80
	145'037.95	330'783.80
IMMOBILISÉS		
Garanties de loyers	42'815.65	42'820.40
Prêts désendettement	6'800.00	3'417.45
Mobilier et informatique, net	54'822.85 3)	46'637.35 3)
Véhicules, net	5.00 3)	5.00 3)
Immeuble Galetas Le Mont/Lausanne, net	250'666.61 3)/4)	224'280.76 3)/4)
Immeuble Galetas Payerne, net	28'133.45 3)/4)/5)	76'898.95 3)/4)/5)
	383'243.56	394'059.91
TOTAL	2'282'641.04	3'187'248.81

PASSIFS**2015****2016****FONDS ÉTRANGERS**

Créanciers	34'483.50	83'153.82
Clients CSP	3'913.00	5'000.00
Passifs de régularisation	91'827.35	34'882.51
Prêt FCPP Fr. 25'000.- sur 10 ans	15'000.00 5)	12'500.00 5)
Hypothèque BCV	339'983.50 6)	298'441.65 6)
	485'207.35	433'977.44

PROVISIONS

Provision 60° anniversaire du CSP	30'000.00	30'000.00
Provision pour équipements	0.00	80'000.00
Provision RH	0.00	70'000.00
Provision risque procédure	28'046.50	0.00
Provision Etude travaux bâtiment Payerne	36'331.75	0.00
	94'378.25	180'000.00

**FONDS AFFECTÉS /
FONDS BLOQUÉS**

Fonds de solidarité	66'012.20	66'012.20
Fonds de soutien aux femmes enceintes	3'717.55	28'192.55
Fonds de désendettement	19'692.05	19'692.05
Fonds Budget des autres (BDA)	102'206.79	32'219.74
Fonds ascenseur Blécherette	76'314.50	76'314.50
Fonds Fraternité	14'485.00	23'851.85
Fonds St-Rédempteur/Jet	1'402.05	4'738.80
Fonds de procédure	2'700.00	6'000.00
	286'530.14	257'021.69 7)/8)

FONDS DE RÉSERVE

Fonds de réserve	993'744.96 7)	1'400'000.00 7)
Fonds de régulation	0.00	800'000.00 7)/8)
Fonds de réorganisation	265'000.00	115'000.00
	1'258'744.96	2'315'000.00

Pertes et Profits reportés

+ Excédent de produits de l'exercice	157'780.34	1'249.68
	157'780.34	1'249.68

TOTAL	2'282'641.04	3'187'248.81
--------------	---------------------	---------------------

¹Pour les notes, voir Annexe en page 60

COMPTES 2016 - EXTRAITS

RECETTES ET DÉPENSES



PRODUITS

	COMPTES 2015	COMPTES 2016	BUDGET 2016
Subventions	3'175'705.00	3'200'834.30	3'151'700.00
Contributions et dons	228'735.55	248'339.70	268'000.00
Recherche de fonds	1'264'688.95	1'131'714.86	1'343'050.00
Ventes d'occasion	1'173'138.25	1'223'921.55	1'210'000.00
Divers	314'542.65	349'439.90	297'500.00
Prélèvement Fonds de réorganisation	35'000.00	150'000.00	150'000.00
TOTAL PRODUITS	6'191'810.40	6'304'250.31	6'420'250.00

CHARGES

	COMPTES 2015	COMPTES 2016	BUDGET 2016
Salaires et charges sociales	4'844'947.95	4'951'215.95	5'128'000.00
Frais de recherche de fonds	193'137.59	167'576.86	215'000.00
Loyers et charges	477'603.25	470'046.95	474'960.00
Frais généraux	272'107.11	306'754.18	317'500.00
Cotisations et soutiens	35'844.40	34'673.20	35'000.00
Frais divers	233'423.03	385'862.74	246'000.00
Attribution à Fonds Budget des autres	60'000.00	0.00	0.00
TOTAL CHARGES	6'117'063.33	6'316'129.88	6'416'460.00

RÉSULTAT D'EXPLOITATION	74'747.07	-11'879.57	3'790.00
RÉSULTAT HORS EXPLOITATION	83'033.27	1'061'603.95	0.00
ATTRIBUTIONS AUX FONDS	0.00	1'048'474.70	0.00
RÉSULTAT NET	157'780.34	1'249.68	3'790.00

SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS REÇUES EN 2016

Confédération

OFAS	Office fédéral des assurances sociales subvention AVS (art. 101 LAVS)	Fr.	26'000.00
------	--	-----	-----------

Etat de Vaud et Communes

DSAS	Service de prévoyance et d'aide sociales (SPAS) subvention pour services de consultations (facture sociale)	Fr.	2'543'500.00
	Subvention pour le programme de prévention du surendettement	Fr.	129'784.30
BCI	Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme	Fr.	170'000.00

Autres contributions et dons de communes

	Contributions et dons	Fr.	23'010.00
--	-----------------------	-----	-----------

Eglise évangélique réformée du canton de Vaud

	subvention de l'EERV	Fr.	275'000.00
	subvention de la Région 4 EERV (Lausanne-Epalinges)	Fr.	56'550.00
	collecte générale annuelle 2016	Fr.	35'941.65
	dons des paroisses et des régions	Fr.	25'588.05

Fondations

Fondation Cabana	Fondation Marius A. Dubois		
Fondation Champ-Soleil	Fondation Pierre Demaurex		
Fondation Divesa	Fondation Pierre Mercier		
Fondation Dr Alfred Fisher	Fondation pour la promotion de la diaconie communautaire - Fondia		
Fondation Ernest Matthey	Fondation W. et E. Grand d'Hauteville		
Fondation Fernando et Rose Inverni-Desarzens	Fondation Prévaille		
Fondation Henri de Groot	Société Vaudoise d'Utilité Publique (SVUP)		
		Fr.	163'800.00

TOTAL

Fr. 3'449'174.00

REMERCIEMENTS

Le travail du CSP, qu'il s'agisse de services réguliers ou occasionnels, d'actions de longue haleine ou ponctuelles, serait impossible, tant à planifier qu'à accomplir, sans les soutiens financiers des subventionneurs, des institutions partenaires et des donateurs et des donatrices.

Le CSP remercie particulièrement :

- les pouvoirs publics, le Département de la santé et de l'action sociale, le Service de la prévoyance et de l'aide sociales, le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture, le Bureau cantonal de l'intégration, pour leur soutien et leur reconnaissance du travail du CSP auprès des habitants et des habitantes de notre canton;
- les Communes,
- les fondations, pour tout leur soutien, régulier ou exceptionnel;
- les donateurs et les donatrices, pour leur générosité et pour leurs encouragements;
- l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud, pour son appui fidèle et pour sa reconnaissance de l'apport spécifique du CSP; les paroisses, pour leurs dons et leurs collectes réguliers.

Un chaleureux merci aussi à nos fournisseurs pour leur collaboration et leur soutien, et aux membres de l'Association du CSP Vaud pour leur contribution régulière.



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE

1. GÉNÉRALITÉS

Le Centre social protestant Vaud (ci après « CSP Vaud ») est une association, indépendante des pouvoirs publics, qui propose des soutiens professionnels à toute personne en difficulté sans distinction de nationalité ou de religion. L'association est domiciliée à Lausanne. La moyenne annuelle des emplois à plein temps n'est pas supérieure à 50.

2. SOMMAIRE DES PRINCIPES COMPTABLES ADOPTÉS

Base de présentation des comptes - Les comptes annuels sont présentés selon les dispositions du Code des Obligations suisse.

3. AMORTISSEMENTS

Les acquisitions de véhicules, de mobilier et de matériel informatique dépassant Fr. 1'000.-- sont activées et amorties pour 1/3 par année. Les investissements immobiliers sont amortis à hauteur de 8% par an.

4. ESTIMATIONS DES IMMEUBLES

	Payerne	Le Mont - sur - Lausanne
Fiscale	160'000	470'000
Valeur incendie (indice 117)	498'937	1'824'000

L'immeuble du Mont s/Lausanne est grevé d'une cédula hypothécaire en premier rang de Fr. 475'000 remise à la BCV pour garantir l'hypothèque.

5. INVESTISSEMENTS GALETAS DE PAYERNE

Une première étape d'investissements du Galetas de Payerne a été financée par un prêt de la FCPP à hauteur de Fr. 25'000.-, sans intérêts et remboursable sur 10 ans. Ces investissements sont amortis à hauteur et fréquence des remboursements, soit 1/10 chaque année, à partir de 2012.

Une deuxième étape, autofinancée, a été réalisée en 2016. Il s'agit de la part, excédant la provision, concernant les frais d'études et de projet pour la rénovation du bâtiment.

6. HYPOTHÈQUE

L'hypothèque bancaire a été renouvelée le 20 septembre 2016 pour un montant de Fr. 308'914.-. L'hypothèque est divisée en deux tranches, chacune portant intérêt :

- L'intérêt sur la première tranche de Fr. 200'000.- est de 1.60% jusqu'au 31.08.2018 dès le 1^{er} septembre 2016.
- L'intérêt sur la deuxième tranche de Fr. 108'914.- est également de 1.60% pour une durée de 2 ans dès le 1^{er} septembre 2016.

Les tranches 1 et 2 mentionnées ci-dessus sont automatiquement renouvelées pour le montant restant dû, pour la même durée et selon les mêmes modalités à l'exception des avantages offerts par la banque dans le cadre de bonus ou d'actions promotionnelles ponctuelles. Selon le contrat BCV Hypothèque, un amortissement équivalent à Fr. 28'500.- est dû en février 2017.

En addition de la cédula hypothécaire mentionnée ci-dessus (note 4), le CSP Vaud a concédé à la banque, pour toutes les prétentions que cette dernière pourrait avoir à l'encontre du CSP Vaud, un droit de compensation sur ses avoirs et un droit de gage sur toutes les valeurs reposant sous la garde de la banque. Le droit de gage ne prend cependant naissance qu'avec la créance.

7. FONDS DE RÉSERVE

Ce fonds a été constitué, entre autres, dans le but de garantir le financement des salaires. Par l'attribution faite en 2016, le but d'une couverture d'un tiers de la masse salariale annuelle du CSP est atteint.

8. FONDS DE RÉGULATION

Ce fonds a été constitué dans le but de lisser l'apport des produits extraordinaires dans le budget du CSP Vaud.

ORGANES DE L'ASSOCIATION



COMITÉ

Présidente :

Baehler Bech Anne*, députée Verts, secrétaire générale de l'ASLOCA Vaud

Membres :

- Burger Bernhard Martine, professeure EESP, (délégation EERV région Nord vaudois)
- Collaud Marie-Chantal, formatrice et coordinatrice bénévolat, retraitée
- Desponds Pierre, ingénieur-économiste, retraité
- Egli Andrea, assistante sociale, secteur SSP (collaboratrice CSP)
- Ehrwein Nihan Céline, enseignante en éthique à la HEIG-VD, dès juin
- Gay-Crosier Jacqueline, conseillère conjugale, (collaboratrice CSP), dès juin
- Gilgien Pascale, déléguée du Conseil synodal de l'EERV
- Gretler Olivier, responsable Galetas, (collaborateur CSP), dès novembre
- Hartmann Antoine, juriste, (collaborateur CSP), jusqu'en novembre
- Magnin Thierry, directeur à la Banque cantonale vaudoise
- Monnier-Raball Jacques *, ancien directeur de l'Ecole cantonale d'art de Lausanne, décédé en juin
- Richard Nicole *, professeure EESP
- Racine Roux Anny, animatrice retraitée, jusqu'en novembre
- Ray Jean-Marc, planificateur-production, (délégation EERV, région Lausanne-Epalinges)
- Rochat Virgile, pasteur (délégation EERV, région Lausanne-Epalinges)
- Ruiz Rebecca, criminologue, conseillère nationale socialiste, jusqu'en juin
- Voutat Bernard, professeur, Université de Lausanne

VOIX CONSULTATIVES AU COMITÉ ET AU BUREAU

- Küng Hélène, directrice
- Winzeler Mike, responsable des finances, jusqu'en juin
- Responsable Administration et finances ad intérim : Stéphane Noble, puis Philippe Lain-Nau

BUREAU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- Brandt Monique, assistante sociale retraitée
- Christinat Michel, ingénieur
- Thévenaz Jean-Pierre, pasteur retraité

COMMISSION DE GESTION

- Hersperger Rolf, expert-comptable
- Martin Jean-François, maître secondaire
- Moinat Charles, professeur et ancien directeur d'école
- Wermeille Françoise, actuaire

* Membres du Bureau du Comité



LE CENTRE SOCIAL PROTESTANT VAUD EST À VOTRE SERVICE

Ses consultations sont gratuites (sauf la consultation conjugale). Elles sont ouvertes à toutes personnes sans distinction. Tous les renseignements se trouvent sur le site internet www.csp.ch/vaud

LES CONSULTATIONS

A Lausanne

Consultation Couple et Famille

Consultation juridique

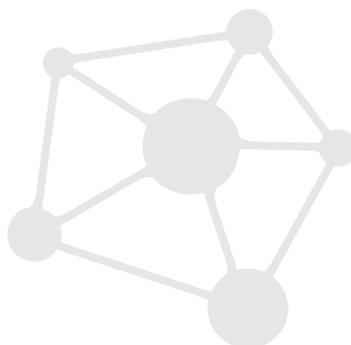
Jet Service, pour les jeunes de 16 à 25 ans

La Fraternité, pour les personnes immigrées

Service social polyvalent

Et dans le canton

Bex	Consultation juridique
Echallens	Consultation Couple et Famille
Morges	Consultation juridique
Nyon	Consultation juridique
Orbe	Consultation Couple et Famille Consultation juridique Permanence Info Migration de la Fraternité
Oron-la-Ville	Consultation Couple et Famille
Payerne	Consultation Couple et Famille Consultation juridique Permanence Info Migration de la Fraternité Service social polyvalent
Renens	Consultation juridique Permanence Info Migration de la Fraternité
Vevey	Consultation juridique Jet Service
Yverdon-les-Bains	Consultation Couple et Famille Consultation juridique Jet Service Service social polyvalent



LES GALETAS ET LES BOUTIQUES

Pour vos dons et vos achats de meubles, de livres, d'habits, de jouets de seconde main.

Tous les renseignements sur www.galetas.ch et la page facebook « Les Galetas du CSP Vaud »

Le Galetas de la Blécherette

Ch. de la Tuilière 5
1052 Le Mont-sur-Lausanne
tél. 021 646 52 62
galetasblecherette@csp-vd.ch

Le Galetas de la Riviera

Rue du Marché 19
1820 Montreux
tél. 021 963 33 55
galetasriviera@csp-vd.ch

Le Galetas de la Broye

Rue des Terreaux 10
1530 Payerne
tél. 026 660 60 10
galetasbroye@csp-vd.ch

La Boutique Livres de Lausanne

Escaliers-du-Marché 9
1003 Lausanne
tél. 021 312 96 16
boutiquelausanne@csp-vd.ch

La Boutique de Morges

Rue de Lausanne 4 bis
1110 Morges
tél. 021 801 51 41
boutiquemorges@csp-vd.ch

LES CSP DANS LES AUTRES CANTONS

Les CSP poursuivent les mêmes buts et offrent des consultations individuelles ainsi que des prestations collectives en fonction des besoins identifiés dans chaque canton.

Tous les renseignements sur www.csp.ch et la page facebook « Centre social protestant »

CSP Genève

Village-Suisse 14
CP 1211 Genève 8
tél. 022 807 07 00
fax. 022 807 07 01
info@csp-ge.ch

CSP Neuchâtel

Rue des Parcs 11
2000 Neuchâtel
tél. 032 722 19 60
fax. 032 722 19 79
csp.neuchatel@ne.ch

CSP Berne-Jura

Rue Centrale 59
2740 Moutier
tél. 032 493 32 21
fax. 032 493 22 82
info@csp-beju.ch

Temple-Allemand 23
2300 La Chaux-de-Fonds
tél. 032 967 99 70
fax. 032 967 99 79
csp.cdf@ne.ch



Centre social protestant Vaud

Beau-Séjour 28
1003 Lausanne
tél. 021 560 60 60
www.csp.ch/vd

Pour garantir la pérennité
et l'indépendance du CSP :

Merci pour votre don !

CCP 10 – 252 – 2
IBAN CH09 0900 0000 1000 0252 2